



De William Jackson à Theobald Wolfe Tone : un lobby irlandais entre le Comité de Salut public et le Directoire ?

Mathieu Ferradou

► To cite this version:

Mathieu Ferradou. De William Jackson à Theobald Wolfe Tone : un lobby irlandais entre le Comité de Salut public et le Directoire ?. La Révolution française - Cahiers de l'Institut d'histoire de la Révolution française, 2022, 23, <10.4000/lrf.6859>. <hal-04204952>

HAL Id: hal-04204952

<https://hal.science/hal-04204952v1>

Submitted on 12 Sep 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

De William Jackson à Theobald Wolfe Tone : un lobby irlandais entre le Comité de Salut public et le Directoire ?

Revisiter l'historiographie de la genèse de l'expédition française en
Irlande de 1796

Mathieu Ferradou



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/lrf/6859>

ISSN : 2105-2557

Éditeur

IHMC - Institut d'histoire moderne et contemporaine (UMR 8066)

Référence électronique

Mathieu Ferradou, « De William Jackson à Theobald Wolfe Tone : un lobby irlandais entre le Comité de Salut public et le Directoire ? », *La Révolution française* [En ligne], 23 | 2022, mis en ligne le 29 juin 2022, consulté le 01 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/lrf/6859>

Ce document a été généré automatiquement le 1 juillet 2022.

© La Révolution française

De William Jackson à Theobald Wolfe Tone : un lobby irlandais entre le Comité de Salut public et le Directoire ?

Revisiter l'historiographie de la genèse de l'expédition française en Irlande de 1796

Mathieu Ferradou

- 1 « Huzza ! Vive la République ! Je suis un drôle de bonhomme pour négocier avec le Directoire de la France, pour renverser une monarchie et établir une république, pour rompre un lien établi depuis 600 ans, et nouer une nouvelle alliance avec un autre pays ! »¹ Ces lignes, écrites par Theobald Wolfe Tone (1763-1798) suite à sa rencontre avec le directeur Lazare Carnot le 24 février 1796, montrent l'ambition qui anime le jeune avocat protestant, arrivé à Paris quelques jours plus tôt après avoir débarqué au Havre le 1^{er} février 1796, en provenance des États-Unis où il s'était exilé après l'affaire Jackson. « Ambassadeur incognito », comme il se qualifie lui-même avec autodérision, des Irlandais Unis et du Comité catholique auprès du Directoire pour obtenir l'aide de la France dans l'établissement d'une république irlandaise indépendante, il se présente le 15 février chez Charles Delacroix, le ministre des Relations extérieures². Le 24, effrayé lui-même de sa propre témérité, il demande une audience au Directeur Lazare Carnot qui le reçoit et l'écoute, selon lui, avec beaucoup d'intérêt lui expliquer la situation politique de l'Irlande, la nécessité d'une intervention française pour provoquer une insurrection générale et l'état des défenses militaires du pays³.
- 2 Commencent alors cinq mois de négociations qui débouchent, le 1^{er} messidor an IV (19 juin 1796), sur les ordres que le Directoire transmet au général Lazare Hoche, le nommant général en chef de l'expédition – ou plutôt des expéditions – vers l'Irlande et l'Angleterre :

Il s'agit, Citoyen Général, de rendre un Peuple généreux et mûr pour une révolution à l'indépendance et à la liberté qu'il appelle. [...] Détacher l'Irlande de l'Angleterre,

c'est réduire celle-ci à n'être plus qu'une puissance de second ordre, c'est lui enlever une grande partie de sa supériorité sur toutes les Mers⁴.

- 3 Les instructions du Directoire à Hoche du 1^{er} thermidor an IV (19 juillet 1796) sont plus détaillées : il s'agit de joindre les troupes françaises aux insurgés irlandais, de prendre la ville de Cork, deuxième ville du pays et maillon-clé du ravitaillement de la Navy, de marcher sur Dublin, d'y convoquer une Convention pour constituer une république et, enfin, une force franco-irlandaise envahirait l'Angleterre⁵.
- 4 Dépassant ainsi largement le simple cadre d'une « descente », l'expédition d'Irlande entre dans la stratégie directe d'affrontement contre l'Angleterre. Le 16 décembre 1796, ce sont quarante-trois navires (dont dix-sept vaisseaux de ligne et treize frégates) qui appareillent, embarquant quasiment 15 000 hommes, des armes pour équiper 41 000 hommes, des proclamations au peuple d'Irlande, aux matelots irlandais dans la Navy et à la milice irlandaise, constituant une projection de forces tout à fait importante (d'autant que 17 000 hommes devaient appareiller un peu plus tard pour venir en renforts)⁶.
- 5 L'historiographie, longtemps marquée par la vision d'Albert Sorel, a traditionnellement opposé la politique extérieure de la France révolutionnaire entre la Convention girondine et la Convention montagnarde, puis la Convention thermidorienne et enfin le Directoire, les multiples bouleversements politiques correspondant à autant de revirements entre les Girondins, qui seraient les promoteurs d'une politique d'expansion et de puissance maquillée sous un vernis idéologique, et les Montagnards, dénonçant les conquêtes et soucieux de consolider l'amitié avec les peuples libres⁷. Après Thermidor, le Comité de Salut public, puis le Directoire, malgré l'opposition de Carnot à la politique des frontières naturelles et à celle des républiques sœurs, s'engage dans cette voie, qui se concrétise avec la paix de La Haye du 16 mai 1795 et la fondation de la République batave, suscitant alors des projets similaires pour l'Italie et pour l'Irlande⁸.
- 6 Marianne Elliott, dans son ouvrage sur les relations entre la France révolutionnaire et les Irlandais unis, a livré un récit fondateur de la période cruciale, de février à août 1796, lorsque Tone négocie l'intervention française avec le Directoire. S'inscrivant dans la continuité de cette historiographie des revirements, et plus particulièrement d'une stratégie directoriale manquant de cohérence, elle présente ces négociations comme un jeu de lutte à la corde entre différentes factions au sein du Directoire. L'Irlande, point central de toute stratégie de guerre contre l'Angleterre, souffre à la fois de son intérêt stratégique, qui la rend trop intéressante pour ne pas être contrôlée par la France, et du mépris dont le gouvernement français fait preuve vis-à-vis des Irlandais. Tone aurait été ainsi conduit à exagérer le potentiel révolutionnaire et républicain des Irlandais, et plus particulièrement des catholiques, faisant preuve de *whishful thinking*, afin de convaincre un Directoire réticent à voir dans l'Irlande une nation mûre pour une révolution, mais dont les membres manquaient de discernement, connaissant au contraire un « pic d'auto-illusion » dans la lutte contre l'Angleterre. Son comportement autoritaire, son désir de mener une « guerre totale », son anglophobie exacerbée, auraient poussé Carnot à voir dans les propositions de Tone un moyen de mener sa stratégie anti-anglaise à peu de frais. Le succès de Tone aurait alors été autant dû au hasard qu'à une entreprise individuelle et, en fin de compte, un succès tout relatif, car le projet présenté par Tone d'une république irlandaise indépendante n'aurait été retenu que comme une pièce dans un dispositif stratégique caractérisé par le cynisme

de Carnot et l'ambition de Hoche⁹. La France ne pouvait être sincère dans sa tentative de libérer l'Irlande et elle l'aurait utilisée simplement pour forcer l'Angleterre à faire la paix – de la même manière qu'elle utilisait les patriotes italiens contre l'Autriche –, l'échangeant contre une île à sucre, ou la réduisant en État satellite sous l'appellation de « république-sœur »¹⁰.

- 7 Marianne Elliott voit juste lorsqu'elle montre combien Tone – et l'Irlande derrière lui – fut entraîné dans la politique intérieure et extérieure du gouvernement français en 1796. Elle montre également avec beaucoup d'acuité comment les instructions du Directoire adressées aux différents agents chargés d'appliquer sa politique oscillaient entre deux logiques contradictoires : d'un côté, une diplomatie et des relations renouvelées avec les peuples – correspondant à la volonté d'aider l'Irlande à devenir une république indépendante – ; de l'autre, la raison d'État et l'intérêt national – nourrissant le désir d'utiliser l'Irlande comme un simple outil de chaos contre l'Angleterre¹¹. Le désastre que fut l'expédition de 1796 a conduit à accepter l'interprétation selon laquelle la France directoriale avait davantage suivi son intérêt, sans véritablement s'engager au côté des Irlandais. L'Irlande, dans cette vision influencée par l'école « réaliste » des relations internationales, apparaît comme un simple moyen utilisé par le Directoire contre l'Angleterre dans la continuité de la stratégie du contournement depuis Louis XIV¹². Par ricochet, l'historiographie en langue française a négligé, voire ignoré, la place de l'Irlande dans la stratégie d'ensemble du Directoire et l'expédition de 1796 n'apparaît que comme une simple péripétie face à la campagne d'Italie. L'Irlande est souvent réduite à une note de bas de page dans l'historiographie¹³.
- 8 Le renouvellement depuis vingt ans de l'historiographie concernant les relations internationales a permis de mieux cerner cette stratégie d'ensemble : il s'agit bien sûr de la survie de la République qui est en jeu face à la Coalition et aux difficultés intérieures, et cet objectif politique impérieux détermine la politique extérieure dans une voie étroite entre une diplomatie régénérée (ni « révolutionnaire », ni d'« Ancien Régime »), reconnaissant le droit des peuples, et une stratégie de la négociation « à coups de canons »¹⁴. Les travaux récents ont ainsi questionné le schéma d'interprétation de l'« école réaliste », selon lequel la France révolutionnaire continuait une politique de puissance recouvert d'un habillage idéologique, seule politique possible dans un « ordre westphalien » où la guerre était le mode normal de relations entre États. Non seulement les principes d'une révolution libératrice et le droit des peuples persistaient chez les hommes du Directoire à côté de la raison d'État et de l'intérêt national¹⁵, mais le moment « kantien » de 1795-1796 était aussi particulièrement propice pour instaurer un nouvel ordre international dans lequel les monarchies seraient forcées de reconnaître l'existence d'une république – voire de républiques – qui remettait en cause le consensus international qui prévalait jusqu'alors¹⁶.
- 9 Cet article est donc conçu comme un jalon dans un projet plus large d'une nouvelle compréhension des ressorts et des processus ayant conduit à une décision *politique* – celle par le Directoire d'établir une république indépendante en Irlande en 1796 – à la croisée d'un objectif politique et idéologique et de l'impératif de survie de la République en France qui ne *peut pas* perdre la guerre¹⁷. L'étude des discours qui ont nourri la prise de décision de l'expédition d'Irlande permet de mieux saisir cette culture politique internationale dans son rapport entre la stratégie internationale et la

culture politique des acteurs¹⁸. La place de l'Irlande dans l'établissement d'un nouvel ordre européen, voire mondial, qui ne soit pas l'ordre impérial britannique, mais fondé sur l'inter-réciprocité de peuples libres – donc un ordre républicain de la non-domination des nations – y compris sous la forme d'une confédération républicaine européenne, mérite d'être reconsidérée dans la dialectique de l'alliance républicaine des peuples libres et l'instrumentalisation des patriotes pour imposer la paix¹⁹.

- 10 Rouvrir ce chantier historiographique se justifie également par le fait que l'approche de Marianne Elliott, concentrée sur la personne de Tone et sur la formidable source que constitue son journal dans lequel il consigne les négociations au jour le jour, l'a conduite à la fois à surreprésenter le rôle du bouillant « ambassadeur incognito », mais aussi, paradoxalement, à négliger son apport. Loin d'être seul, Tone bénéficie de l'action d'un réseau de patriotes irlandais qui a déjà préparé les esprits du Directoire. L'étude de ce réseau permet d'éclairer les relations *inter-nationales* (au sens propre du terme et non au sens habituellement utilisé) qui émergent avec la Révolution française, à savoir des relations qui ne mettent pas seulement en œuvre des États, mais également des acteurs infra-étatiques, des groupes, des individus, des peuples.
- 11 En adoptant cette perspective, ce qui frappe alors est la continuité de la politique extérieure de la République française vis-à-vis de l'Irlande de 1793 à 1796. L'hypothèse défendue ici est que cette continuité s'explique par la continuité des acteurs et, notamment, sous la forme de ce qu'il serait possible d'appeler un « lobby » irlandais œuvrant dans l'administration républicaine qui compense, voire même utilise à ses fins – obtenir le soutien de la France à l'indépendance de l'Irlande –, les multiples changements de régimes et de gouvernements entre 1793 et 1796. Ce lobby irlandais s'incarne dans une institution, le bureau des traductions, véritable organe de propagande, d'espionnage et de contre-espionnage, rattaché au ministère de la Marine, puis au Comité de Salut public, puis au ministère des Relations extérieures, et dans un acteur, son chef, le ci-devant prêtre Nicolas Madgett (1738-1813). Il est possible d'en reconstituer les activités en faisant une archéologie textuelle des documents produits aussi bien à titre officiel qu'à titre individuel, pour justifier une guerre de libération de l'Irlande. Ces textes véhiculent une rhétorique de l'indépendance et de la souveraineté de l'Irlande²⁰, conditions *sine qua non* de sa liberté et donc se traduisant par une république. Ils constituent de véritables *translations* révolutionnaires, aux sens français et anglais du terme, y compris dans leur dimension matérielle, puisqu'ils sont rédigés, transmis, traduits, copiés, plus ou moins lus. Dispersés aujourd'hui dans de multiples dépôts d'archives, souvent anonymes et mal datés, ces treize mémoires nécessitent une étude intertextuelle fine et une attention réelle à leur matérialité même (notamment les écritures manuscrites) pour identifier leurs auteurs ainsi que leurs dates et contextes de rédaction, dessinant un réseau d'écriture grise qui permet d'accéder aux coulisses et au travail de l'ombre d'une prise de décision, en montrant le rôle de l'administration et de sa bureaucratisation, mais également le système d'interactions et de hiérarchies qui mobilisent aussi bien des compétences de la part des acteurs qu'une sociabilité dont le journal de Tone est ici un révélateur précieux²¹ (les treize mémoires sont recensés dans le tableau récapitulatif ci-dessous – en image pour en faciliter la lecture). Des sources inédites car ignorées (puisque non-identifiées) jusqu'alors émergent ainsi, permettant de comprendre comment ils se sont pollinisés mutuellement et quel langage d'État parlaient, dans un dialogue continu de 1792 à 1796, les différents gouvernements français avec les patriotes irlandais.

- 12 C'est donc un nouveau récit qui est proposé ici, celui d'un projet politique qui participait d'une redéfinition républicaine des relations *internationales* à travers les activités de bureau et de papier, et dont la temporalité et les multiples itérations, leurs échecs successifs depuis 1792 loin de l'invalider, ont même justifié qu'il soit relancé sous le Comité de Salut public thermidorien avant d'être finalement adopté sous le Directoire²². L'apport spécifique de Tone apparaît alors plus nettement : sa force de conviction, sans négliger le changement de conjoncture, permet de réorienter le projet politique derrière l'expédition d'Irlande.

Les premiers projets sous le Conseil exécutif, puis sous le Comité de Salut public (1792-1794) : du soutien de l'insurrection au projet d'expédition

- 13 L'idée d'une expédition française en Irlande pour établir une république est pour la première fois proposée le 1^{er} décembre 1792 par Pierre Vincent Benoist d'Angers, un agent envoyé à Londres par le ministre des Affaires étrangères, Pierre Lebrun, en liaison avec un mystérieux « Comité révolutionnaire irlandais » et son représentant à Londres, puis à Paris, Richard Ferris. Cette descente serait destinée à soutenir les 80 000 Volontaires irlandais qui seraient les véritables artisans de la révolution, demandant l'aide financière et matérielle de la France pour se procurer des armes. Parallèlement, Thomas Paine et Edward FitzGerald élaborent un plan similaire, sans la nécessité d'une descente française. Une fois la guerre déclarée le 1^{er} février 1793, le ministre Lebrun décide d'envoyer un autre agent, américain cette fois-ci, le colonel Eleazer Oswald, sur recommandation de Thomas Paine, pour « sonder les dispositions du peuple » irlandais en faveur d'une révolution, avec la proposition d'envoyer 20 000 hommes et de fournir des armes et de l'argent, mais la répression violente menée par le gouvernement anglo-irlandais avait alors étouffé les velléités de révolution des Irlandais et la proposition fut rejetée à plus tard²³. L'historiographie a donc relégué ces premiers contacts au rang de simples péripéties, illustrant supposément le désordre inhérent à l'établissement de la République en France²⁴. Pourtant, une première graine avait été plantée, car Oswald rencontra Edward FitzGerald et Archibald Hamilton Rowan, deux des plus importantes figures du mouvement patriote irlandais et dont l'influence est déterminante dans les années qui suivent.
- 14 C'est cette graine qui éclot à peine six mois plus tard, vers décembre 1793, sous l'égide du Comité de Salut public. C'est le moment où apparaît dans les archives l'institution centrale de ce récit jusqu'en 1796 : le bureau des traductions. Originellement rattaché au ministère de la Marine sous Jean Dalbarade (10 avril 1793-2 juillet 1795), le bureau des traductions semble être l'aboutissement d'un projet d'une école des Jeunes de langue au sein du ministère²⁵. Nicolas Madgett y joue d'emblée un rôle central puisqu'il en prend la direction, recevant la moitié des appointements d'un ministre et étant à la tête des sept employés – dont deux autres Irlandais : John Sullivan, son neveu, et Jeremy Delany, un ancien étudiant du Collège irlandais et interprète de Thomas Paine)²⁶. Il semble être recruté suite à ses propositions, d'abord présentées dans la presse, puis à Lebrun, d'un plan de contre-espionnage pour débusquer les espions

anglais à Paris et dans les principaux ports français, qui prend effectivement forme à la Marine²⁷.

- 15 Dans les premiers mois, le bureau s'occupe, évidemment, de traductions, mais également de propagande à destination de l'Angleterre, de l'Écosse et de l'Irlande²⁸. En nivôse an II (décembre 1793-janvier 1794), le bureau est transféré du ministère de la Marine au Comité de Salut public. Ce transfert s'accompagne d'un projet de mission en Angleterre et en Irlande, prélude à une expédition française dans l'un ou les deux pays, exposé dans un mémoire de Madgett rédigé au plus tard en octobre 1793 et soumis au Comité de Salut public²⁹. Le Comité charge alors Garat d'en faire un compte-rendu, mais Garat « vraisemblablement ne l'aura pas lu, ou du moins n'en aura pas rendu compte au Comité »³⁰. Pourtant, ce mémoire a probablement eu une influence déterminante, puisqu'il pose les jalons de la mission Jackson : sous la supervision d'abord de Jeanbon Saint-André, puis de Laignelot, le Comité décide en effet d'envoyer un agent en Angleterre et en Irlande pour y évaluer l'éventuel soutien populaire à une expédition dans l'un ou les deux pays³¹. L'agent choisi, sur recommandation de Madgett, est le révérend anglican et irlandais William Jackson³². Un dernier personnage est associé à cette mission, John Hurford Stone, le président de la Société des Amis des Droits de l'Homme et directeur de l'Imprimerie anglaise à Paris, dont les affaires sont intimement liées à celles du Comité, qui rédige pour Jackson des lettres d'introduction auprès des milieux patriotes anglais et irlandais et qui le met en relation avec plusieurs maisons commerciales pour masquer son voyage comme étant celui d'un Américain en affaires³³. Le transfert institutionnel du bureau des traductions n'est donc pas une simple péripétie administrative, mais reflète la volonté de la part du Comité de Salut public de prendre ce bureau directement sous son autorité pour lui servir d'organe-clé dans la mise en œuvre de la stratégie directe contre l'Angleterre à la fin 1793-début 1794.
- 16 Arrivé en Angleterre, via Hambourg, début mars 1794, Jackson, par l'entremise du frère de John Hurford Stone, William, prend contact avec plusieurs figures de l'opposition whig et des milieux radicaux³⁴. Benjamin Vaughan, membre de la Chambre des Communes, accepte de rédiger un mémoire qui est ensuite soumis à l'approbation de plusieurs éminents whigs³⁵. Le mémoire de Vaughan dresse un portrait d'une société anglaise divisée, mécontente de la guerre contre la France, opprimée et soumise à une véritable terreur, mais qui s'unirait et défendrait le pays en cas d'invasion française³⁶. Jackson continue alors sa mission et se rend en Irlande, en compagnie de John Cockayne, un contact de ses années londoniennes (qui est en réalité à la solde de Pitt). Arrivés à Dublin début avril, les deux hommes se mettent bientôt en relation avec Leonard MacNally, un dramaturge et avocat qu'ils ont connu à Londres avant 1789 et qui est devenu un des membres les plus actifs des Irlandais Unis de Dublin, mais qui est également une taupe au service du gouvernement anglo-irlandais de Dublin³⁷. MacNally met alors en relation Jackson avec Archibald Hamilton Rowan, enfermé depuis janvier à la prison de Newgate pour sédition. MacNally espère ainsi tendre un piège à Rowan et à Jackson, plus particulièrement pour compromettre Rowan, bête noire des gouvernements anglais et irlandais. Jackson rencontre effectivement Rowan et d'autres Irlandais Unis (dont Edward Joseph Lewines) : il les informe que la France, si elle est assurée du soutien du peuple irlandais, est prête à avancer un million de livres (anglaises), envoyer 40 000 hommes et vingt vaisseaux de ligne. L'expédition de Bantry de 1796 sera moins ample. Il est important de le souligner, car là encore, cela montre que dès fin 1793-début 1794, le Comité de Salut public considère la possibilité

d'intervenir en Irlande et semble ne pas vouloir négliger les moyens pour y parvenir, ce qui contredit en partie la vision habituellement retenue de la politique extérieure du Comité³⁸. Malgré tout, la condition de son intervention est toujours la même : la révolution doit être *commencée* par le peuple que la France viendrait *aider* à se libérer. L'Irlande semble répondre parfaitement à cette attente, d'où la satisfaction de Jackson.

- 17 Afin d'en convaincre le Comité de Salut public, Jackson demande alors à ce que les Irlandais Unis envoient un émissaire en France. Rowan propose Theobald Wolfe Tone à la fois pour rédiger un mémoire sur l'Irlande et pour aller en France. Après plusieurs rencontres avec Jackson et Rowan, Tone refuse de se rendre en France (par considération pour sa famille), mais accepte de rédiger le mémoire le 15 avril. Il le confie à Rowan qui en fait une copie avant de brûler l'original. Rowan produit ensuite deux nouvelles copies qu'il confie à Jackson. À chaque fois, il apporte quelques modifications³⁹.
- 18 Le « Memorandum on the Situation of Ireland » de Tone constitue un jalon important dans les relations franco-irlandaises. Il est le premier mémoire écrit en provenance d'Irlande et son contenu influence plusieurs mémoires à sa suite. C'est un document court, précis, démontrant la connaissance intime que Tone a développé des catholiques et des presbytériens, montrant à quel point il a pu faire le lien entre ces deux composantes de la population irlandaise. Il reflète également la grande capacité de Tone à synthétiser une situation complexe de manière claire pour un lectorat peu au fait de la situation irlandaise.
- 19 Le mémoire commence par préciser un aspect fondamental : l'Irlande a un gouvernement (un régime) « provincial », c'est-à-dire colonial⁴⁰, contrairement à l'Angleterre où le gouvernement est « national ». Faisant ainsi implicitement référence au mémoire de Vaughan sur l'Angleterre, Tone affirme d'emblée qu'une insurrection irlandaise serait une guerre d'indépendance. Il présente ensuite les trois composantes religieuses qui forment et divisent la population irlandaise : l'Église établie (*Church of Ireland*), qui regroupe environ 450 000 habitants qui se sont accaparées les terres et les postes du pays et sont des « aristocrates » et des « ennemis de la Révolution française » ; les *Dissenters* (presbytériens), qui sont environ 900 000, la composante « la plus éclairée de la nation », des « républicains constants, dévoués à la liberté et [qui], pendant toutes les étapes de la Révolution française, lui ont été attachée avec enthousiasme » ; les catholiques, enfin, « la grande masse du peuple », avec 3 150 000 habitants qui forment la paysannerie d'Irlande, la « plus opprimée et misérable de toute l'Europe » qui, depuis « deux ans », a été informée des développements de la Révolution française et « a manifesté [...] un esprit de soulèvement [...] qui se répand des plus rapidement, comme l'indiquent les *Defenders*, ainsi qu'ils sont appelés, et d'autres *Insurgents* ». Si la France envoyait une force suffisante, affirme Tone, cela donnerait le signal du soulèvement général, qui ne peut avoir lieu sans cela.
- 20 Tone produit là un écrit d'une précision et d'une acuité remarquables (même s'il omet la profondeur historique de la contestation catholique)⁴¹ : les *Dissenters* sont les républicains, les *Defenders* (première mention, fondamentale, pour un lectorat français) sont les futurs *insurgents*, sur le modèle américain. Ces deux composantes de l'opposition au gouvernement anglo-irlandais s'uniraient en cas d'invasion française et « la grande majorité du peuple d'Irlande serait prête à briser le joug de ce pays ».

- 21 Rowan ajoute à ce texte la nécessité de la part de la France de publier un manifeste au moment du débarquement dans lequel elle renoncerait à toute idée de conquête, garantissant la protection des personnes et des propriétés à tous ceux qui ne s'opposeraient pas à la révolution. Enfin, Rowan demande une force française d'au moins 10 000 hommes, mais pas plus de 20 000, et propose un double débarquement : 7 000 à l'ouest et 3 000 sur Dublin, ce qui déclencherait un soulèvement du Nord.
- 22 Jackson est ravi de ce mémoire qui confirme quasiment en tous points celui que Madgett avait présenté dans lequel il décrivait des catholiques comme « les seuls sans-culottes de l'Irlande », prêts à se soulever et à soutenir une expédition française. Pour autant, ce mémoire ne parviendra jamais, dans sa forme originale (celle de Tone ou celle de Rowan), jusqu'au gouvernement français. En effet, deux copies du mémoire, postées par Cockayne sur ordre de Jackson, sont interceptées à la Poste de Dublin, le gouvernement irlandais fait alors arrêter Jackson le 28 avril. Une vague d'arrestation à Dublin et à Londres s'ensuit dans les milieux patriotes et radicaux. Les Irlandais Unis sont interdits. Tone, impliqué, négocie un compromis avec le gouvernement : il s'exile aux États-Unis avec sa famille. Rowan, menacé d'être accusé de trahison, s'évade de sa prison le 1^{er} mai et se réfugie en France.

Du « Grand Comité » au Comité thermidorien : Archibald Hamilton Rowan et le projet d'expédition avorté (été 1794-printemps 1795)

- 23 L'historiographie est quasiment silencieuse sur le séjour de Rowan à Paris du fait de l'absence apparente de résultats, ce que Rowan lui-même laisse entendre lorsqu'il quitte la France pour les États-Unis en avril 1795 :
- Étant bien mécontent de l'état désordonné de Paris, où ils étaient trop occupés avec leurs propres divisions intestines pour penser à assister l'Irlande [...], après avoir passé presque une année là-bas, je sollicitais, et avec quelques difficultés obtint, grâce à l'assistance d'un Catholique Romain irlandais du nom de Madget, qui était employé dans quelque bureau de la république, un passeport pour Le Havre, afin d'embarquer pour les États-Unis d'Amérique du Nord⁴².
- 24 Marianne Elliot a néanmoins noté de manière très clairvoyante que « la documentation de cette première approche des Irlandais Unis auprès de la France devait jouer un rôle important dans le renouveau d'intérêt sous le Directoire et dans l'établissement d'une mission irlandaise permanente à Paris après le faux départ de 1794 », sans toutefois expliquer en quoi cette documentation est déterminante⁴³. Il est donc nécessaire de combler le silence de Rowan sur la période qui court de juin 1794 à avril 1795.
- 25 Après son évasion, Rowan traverse la mer d'Irlande, puis la Manche, sur un bateau de pêche. Il arrive à Roscoff le 7 mai 1794 où il est arrêté comme espion anglais par les autorités. Pour se faire reconnaître, il fait appel aux représentants en mission à Brest, Jeanbon Saint André, puis Prieur de la Marne, mais également au réseau irlandais à l'origine de la mission Jackson, notamment à Sullivan, le neveu de Madgett, qui est interprète à Dinant. Libéré, Rowan arrive à Paris le 20 juin et rencontre le Comité de Salut public dont Robespierre, mais il tombe malade et doit rester alité pendant six semaines avant de rencontrer à nouveau le Comité. Entretemps a éclaté la tourmente de Thermidor⁴⁴.

- 26 Trois mémoires constituent la trace archivistique des tractations entre Rowan et le Comité. Le premier, intitulé « Mémoire sur l'état actuel de l'Irlande », est daté de prairial an II. Ce mémoire est important, car il est rédigé à partir du mémoire que Tone avait écrit pour Jackson à Dublin et qui n'est jamais parvenu en France⁴⁵. D'un mémoire court, ciselé, d'environ deux pages, Rowan produit un long mémoire de trois folios. L'écriture est altérée, fiévreuse. Rowan a probablement rédigé ce mémoire en détention à Brest, ce qui permet de le dater d'avant Thermidor⁴⁶. Le deuxième mémoire est une longue lettre, à caractère autobiographique, adressée au Comité de Salut public et datée du 10 vendémiaire an III. Une note manuscrite a ajouté : « à laisser devant Prieur de la Marne »⁴⁷. Une semaine plus tard, Rowan adresse une copie de ce « mémoire » au commissaire des Relations extérieures Philibert Buchot dont il sollicite les bons offices auprès du Comité. Cette lettre-mémoire est relativement brève (deux folios), présentant la vie et l'action de Rowan de manière synthétique⁴⁸. Enfin, le troisième mémoire, daté du 18 vendémiaire (9 octobre 1794) est lui aussi à caractère autobiographique⁴⁹.
- 27 Dans les deux mémoires autobiographiques, Rowan se présente, raconte sa vie et récapitule les principales étapes des relations franco-irlandaises jusqu'après la mission Jackson. Son objectif est clair : alors qu'il était connu du précédent Comité de Salut public puisque celui-ci avait été à l'origine de la mission Jackson, Rowan est devenu un inconnu pour le gouvernement français après Thermidor. Il s'agit donc pour lui de faire savoir qui il est. Au sein du Comité, Prieur de la Marne, qui vient d'y être élu le 6 octobre, semble être son interlocuteur privilégié, ce qui explique qu'en 1795, Rowan recommande Prieur à Tone, lorsqu'ils se retrouvent à Philadelphie⁵⁰.
- 28 Dans ses trois mémoires, Rowan reprend l'argumentaire développé par Tone dans son « Mémoire sur l'état de l'Irlande » : la présentation démographique, religieuse et politique des trois composantes de la population irlandaise, insistant ainsi sur l'appui futur des *Defenders*. Il apporte cependant une dimension supplémentaire : reprenant la comparaison menée par Tone entre l'Angleterre et l'Irlande, Rowan insiste sur la dimension coloniale et la place de l'Irlande dans le système impérial atlantique britannique : l'Irlande fournit les deux-tiers des matelots à la marine anglaise, les salaisons, le beurre, le poisson qui les nourrissent et l'Angleterre a fermé les ports irlandais, idéalement situés, au commerce atlantique afin de ne pas souffrir de leur concurrence. Elle utilise également la main d'œuvre irlandaise sous-payée en délocalisant sa production de draps (en Ulster) et en faisant venir des migrants saisonniers pour ses récoltes. Envahir ou libérer l'Irlande, c'est donc porter un coup fatal à la puissance économique et militaire de l'Angleterre. Rowan demande alors une force de 9-10 000 hommes et des armes. Il insiste sur la nécessité pour la France de publier « une adresse du Peuple français à celui d'Irlande, promettant la liberté, l'égalité, la fraternité, toute sûreté pour les personnes et les propriétés de ceux qui ne s'opposent pas à la république, mais la vengeance la plus prompte sur ceux qu'on trouvera en armes et combattant pour les Anglais ». Les Irlandais s'assembleraient en convention pour déterminer la forme de leur gouvernement⁵¹.
- 29 La réception de ces mémoires par le Comité est délicate à évaluer, car les archives du Comité ou de la Marine sont muettes ou incomplètes. Cependant, celles des Affaires étrangères recèlent des indices d'une activité du bureau des traductions. Deux mémoires de Madgett, supposément de l'an III, mais en réalité mal datés, renseignent sur les projets du Comité de Salut public dans la période de transition que fut

thermidor an II, puis pendant la Convention thermidorienne. Le premier est rédigé alors que Rowan est encore malade, soit précisément entre le 20 juin (arrivée de Rowan à Paris) et le 1^{er} août 1794 (à la fin des six semaines de maladie de Rowan). Madgett y insiste sur le fait que les informations apportées par Rowan confirment son propre mémoire du mois de nivôse. Et pour cause : c'est ce mémoire qui avait initié la mission Jackson, celle-ci ayant confirmé les informations qui y étaient contenues en ce qui concerne la possibilité d'une insurrection en Irlande, grâce au mémoire de Tone, et que Rowan reprend en grande partie. Une première boucle du système d'écriture est ainsi bouclée, formant une quasi-bulle informationnelle. Dès lors, Madgett reprend les mêmes arguments que Rowan sur la possibilité effective pour la France de déclencher une insurrection en Irlande à l'arrivée d'une expédition, faisant même miroiter la possibilité d'une mutinerie générale de la part de la milice, mais également des matelots irlandais dans la Navy, deux thèmes que tous les émissaires irlandais reprendront ensuite. Mais surtout, Madgett développe un point passionnant et crucial à propos de l'adresse préconisée par Rowan :

Les Irlandais [...] y seront invités à s'assembler tout de suite en Convention nationale pour convenir de la forme de gouvernement, autre que la Monarchie, qu'ils jugeront à propos de se donner. Ils y seront pareillement invités à donner leurs premiers soins à l'abolition de la dixme, à établir une entière liberté de conscience, à partager parmi la classe indigente les communaux envahis par les riches, et tous les biens fonds du clergé [...], biens qui forment un grand tiers du territoire de l'Irlande. Cet article le seul de la proclamation fera ranger autour des Drapeaux de la République tous les catholiques Irlandais sans exception. [...] Quand [sic] aux biens des coquins qui, vendus au gouvernement anglois, trahissent constamment leur patrie, ils seroient confisqués au profit de la nation, et feroient partie du revenu public [...] ⁵².

- 30 Les propositions de Madgett frappent par leur radicalité : c'est bien un projet de république qui ne peut être démocratique que parce qu'elle est fondée sur la liberté de conscience et qu'elle est sociale, l'égalité devant la loi et des conditions économiques permettant la dignité de tous pour qu'existe une véritable liberté et donc une république. En ce sens, Madgett articule la question primordiale de la terre en Irlande avec l'esprit du temps des mesures de ventôse de redistribution des biens confisqués adoptées en France par les Montagnards, montrant à quel point il est bien un intermédiaire culturel.
- 31 Pour l'établir, Madgett recommande l'envoi d'une armée de 30 000 hommes répartis en trois groupes, dont l'un, celui qui doit prendre Dublin, serait dirigé par Rowan dont la popularité garantirait l'insurrection populaire dans la ville. En brumaire, il n'en demande plus que 19 000 et recommande l'imprimerie de Stone, car elle peut utiliser, pour imprimer l'adresse, des caractères anglais, auxquels les Irlandais sont habitués.
- 32 Or, deux adresses ont bien été rédigées ; une seule est conservée en version imprimée. La première est intitulée *A Candid and friendly address to the people of England* et existe en version imprimée, probablement par l'Imprimerie anglaise de Stone, mais également dans sa version française originale de la main de Sullivan⁵³. Cette adresse, convoquant un motif récurrent de l'invincibilité de la nation française de « 25 millions d'hommes » du fait de son courage, nourri de la cause glorieuse qu'elle défend face aux « tyrans de l'Europe liguée », termine en appelant à l'union des deux peuples⁵⁴.
- 33 La seconde adresse est connue par un compte-rendu, signé Madgett, daté simplement de l'an III, évoquant une « adresse au peuple d'Irlande » :

Cette adresse a pour objet de réveiller la haine du Peuple Irlandais contre l'anglais, son éternel oppresseur ; de le déterminer à faire de nouveaux efforts pour en secouer le joug, [...] enfin de lui proposer [...] une alliance en qualité de Peuple Libre d'Irlande et indépendant avec la France.

- 34 Madgett identifie l'auteur de l'adresse comme étant irlandais (« l'auteur fixe l'attention de ses compatriotes »). En réalité, il semble bien que ce soit Madgett lui-même, ainsi qu'il le révèle le 19 brumaire an IV (10 novembre 1795)⁵⁵. Madgett recommande de la faire imprimer et distribuer en Irlande « en assez grande quantité [...], surtout dans les campagnes »⁵⁶. Ces deux documents s'inscrivent donc bien dans le cadre de la planification d'un projet d'expédition mené par Rowan et dirigé à la fois contre l'Angleterre et en faveur de l'Irlande.
- 35 Des mémoires et des adresses ne constituent pas une preuve suffisante d'une politique menée par le Comité thermidorien. Ce sont les archives irlandaises qui apportent un indice supplémentaire : les *Rebellion Papers* contiennent en effet trois lettres, écrites par Nicholas Madgett II, le cousin homonyme du chef des bureaux des traductions, prêtre réfractaire envoyé par le gouvernement anglais en France entre août 1794 et janvier 1795 auprès de son parent pour l'espionner. Dans la première, Madgett II écrit :
- À mon retour de Brest en janvier 1795, j'écrivis [...] que le Comité de salut public d'alors prévoyait l'invasion de l'Irlande au printemps prochain et que Hamilton Rowan, qui avec ses partisans étaient dans le secret, serait le principal [meneur] à cette occasion.
- 36 Madgett II précise néanmoins :
- Les divisions internes, la disgrâce temporaire de Carnot (auteur du plan et à présent membre du Directoire), le progrès alarmant des Royalistes, l'apparition qui s'ensuivit de la flotte anglaise au large des côtes de France [juin 1795] poussèrent les Français à abandonner ce projet à ce moment, & de concentrer leurs forces à la défense de leur territoire⁵⁷.
- 37 Les informations de Madgett II sont crédibles : sa proximité avec son cousin lui permet de l'espionner avec efficacité, la période de son séjour en France correspond exactement à celle du Comité thermidorien, et sa présence dans les lieux mêmes où une expédition vers l'Irlande pouvait être décidée et préparée (Paris et Brest) sont autant de marques qu'il était au bon endroit au bon moment.
- 38 Ces indices permettent de proposer une nouvelle interprétation d'une lettre que le général Lazare Hoche envoie au Directoire en avril 1796, en réponse à un projet de descente pour déclencher une « chouannerie » (voir plus bas) en Angleterre. Hoche écrit alors :
- Si l'on eût adopté, il y a 15 mois, ce que vous m'ordonnez de faire, les malheureux defenders eussent été armés et secourus, les régiments d'émigrés désorganisés, les îles anglaises de Jersey, etc. prises, et peut-être une partie de l'Angleterre serait-elle livrée aujourd'hui aux angoisses que nous éprouvons en Bretagne. Lorsque je proposai d'entreprendre quelques-unes de ces choses au comité de Salut public, on me répondit qu'il fallait comprimer le terrorisme. Je n'en parlai donc plus⁵⁸.
- 39 Édouard Guillon cite cette lettre et y voit une allusion à une lettre de Hoche de mars 1795⁵⁹. Pourtant, Hoche écrit bien « il y a 15 mois », ce qui place l'initiative à laquelle il fait allusion en janvier 1795, c'est-à-dire à l'exacte période où Rowan est actif en France. Quoiqu'il en soit, cette lettre, on le voit, montre que le plan de Hoche incluait aussi bien une expédition en aide aux *Defenders* (et donc en Irlande), une attaque sur les

îles anglo-normandes et une chouannerie en Angleterre – ce qui sera la stratégie de l'expédition de 1796 – et les acteurs sont également les mêmes.

- 40 De tout ce faisceau d'indices, il est possible de reconstituer un récit probable. Après son arrivée en mai 1794 et sa détention, Rowan est libéré et arrive à Paris fin juin. Là, il rencontre le Comité de Salut public qui l'interroge⁶⁰ et pour lequel il rédige un long mémoire, en partie inspiré de celui de Tone. La qualité de ses informations, qui recoupent celles de Madgett, la stature du personnage et son pouvoir de persuasion convainquent le Comité de Salut public qui envisage un plan d'invasion de l'Irlande, élaboré par Carnot. Thermidor intervient entre temps et, après le 15 fructidor (1^{er} septembre), ce plan est abandonné. En vendémiaire an III, Rowan relance l'idée et rédige de nouveau plusieurs mémoires, recopie son mémoire de prairial et le transmet au Comité, notamment à Prieur. Madgett appuie ses efforts avec ses propres mémoires et ses adresses. L'expédition est prévue pour le printemps. Rowan en serait la principale figure. Hoche semble impliqué et propose une stratégie d'envergure. Cependant, la suprématie navale alors possédée par l'Angleterre, notamment depuis la bataille de Prairial qui fit perdre à la France une partie de sa flotte⁶¹, les troubles royalistes en lien avec l'expédition de Quiberon entraînent à nouveau l'abandon du plan face à la priorité du Comité thermidorien de « comprimer le terrorisme ». Jackson se suicide lors de son procès, Tone s'exile d'Irlande, et Rowan quitte la France.

De Rowan à Tone (avril 1795-février 1796), du Comité de Salut public au Directoire

- 41 Le bureau des traductions assure à nouveau la continuité du « lobbying » irlandais auprès du pouvoir exécutif français lors de la transition entre le printemps 1795 et l'hiver 1795-1796, entre le départ de Rowan et la fondation du Directoire, puis l'arrivée de Tone en France. Madgett, depuis son bureau de la rue du Bacq, sert de trait d'union entre les États-Unis, où se sont réfugiés Rowan et Tone (où ils arrivent respectivement le 18 juillet et le 1^{er} août 1795), et le Directoire en France, mais également entre le Comité de Salut public et le Directoire.
- 42 Echappant aux purges et s'adaptant aux recompositions politiques de vendémiaire an IV⁶², confortés dès lors dans leur position stratégique au sein du bureau des traductions à présent rattaché au ministère des Relations extérieures, Madgett et Sullivan peuvent continuer de jouer un rôle central, perceptible grâce à un mémoire intitulé « Mémoire pour faire suite à la lettre d'Hamilton Rowan... », que Madgett soumet au ministre des Relations extérieures Charles Delacroix le 8 nivôse an IV (20 décembre 1795). Ce mémoire constitue un véritable tour de force analytique et rhétorique : synthèse du mémoire de Rowan de prairial an II, de son propre mémoire de brumaire an III, il offre un condensé de huit pages du tableau politique, social, économique et historique de l'Irlande⁶³. De manière opportune, Madgett fait référence, dans le titre même, à Rowan et aux Irlandais « conjurés » qui se retrouvent à Philadelphie et qui sont prêts à servir de lien entre le gouvernement français et l'Irlande, notamment pour organiser des livraisons d'armes. Ce mémoire montre bien ce qui est à l'œuvre dans ces documents depuis le début, la nécessité de se souvenir, de faire un rappel et pour renouer une chaîne d'écriture.

- 43 Cette chaîne d'écriture, compilée par Madgett, dessine une « chaîne des révolutions » et un « Atlantique vert »⁶⁴, républicain et irlandais, prêt à la révolution. Madgett plaide pour que la France s'y greffe, recommandant que le ministre français aux États-Unis, Pierre-Auguste Adet, soit autorisé par le Directoire à négocier avec les agents irlandais à Philadelphie. Déjà, depuis août 1795, cet Atlantique vert est en effet en branle : Tone est à peine arrivé le 1^{er} août à Philadelphie qu'il se présente chez Adet le 8 août, muni d'une lettre de recommandation de Rowan (qui avait rencontré Adet à Paris) qu'il avait retrouvé. Adet se méfie de prime abord de cet impétueux Irlandais et soupçonne une ruse du gouvernement anglais⁶⁵. Il lui demande néanmoins un mémoire récapitulant ses ouvertures, ce que fait Tone, le lui apportant le 13 août. Entretemps, Tone écrit à Adet le 10 août une longue lettre dans laquelle il mentionne son rôle dans l'affaire Jackson et résume son mémoire à venir, plaidant pour une intervention française en Irlande. Adet s'adresse alors à Rowan qui confirme l'identité de Tone et écrit donc, parallèlement, le 18 août, à Madgett en France afin que celui-ci confirme au gouvernement français l'identité de Tone auprès de son ambassadeur. C'est cette lettre qui engage Madgett à rédiger son mémoire du 8 nivôse qu'il présente à Delacroix. De son côté, Adet, convaincu à présent de la sincérité de Tone, envoie une dépêche au Comité de Salut public le 1^{er} octobre 1795, annonçant qu'il a rencontré « Monsieur de Wolff, patriote irlandais » « chargé par ses Concitoyens » de le contacter, et en y joignant sa traduction du mémoire de Tone⁶⁶. Dans ce mémoire, Tone demande une intervention française de 20 000 hommes, des armes et des munitions pour former « le noyau d'une armée qui détruira la tyrannie anglaise et rendra la liberté au monde entier », précisant de nouveau que
- si une descente en Irlande avait lieu, il paraîtrait utile que ceux qui seraient envoyés par la République déclarent que leur but serait l'affranchissement, et non la conquête, de l'Irlande ; et qu'ils leur garantissent l'indépendance, les droits de conscience et la liberté des religions et des opinions⁶⁷.
- 44 Tone fait donc ici directement écho à ce que Madgett écrivait dans ses mémoires de messidor an II et de brumaire an III.
- 45 En conséquence, dans le rapport qu'il présente au Directoire le 27 janvier 1796, Delacroix peut écrire :
- Le mécontentement des Irlandois est à son comble. Depuis longtemps ce Peuple, opprimé par le despotisme anglais, avili par la privation de ses droits politiques et civils, n'attend que l'occasion favorable pour reconquérir son indépendance. Ses vœux appellent aujourd'hui la protection des Français pour accomplir ce généreux dessein.
- L'instant approche peut-être où la République française, en se déclarant pour l'Irlande et en y faisant une descente, pourra la délivrer de la domination anglaise, comme elle en affranchit l'Amérique. On enlèverait à l'Angleterre la Pépinière de ses flottes et de ses armées ; on tarirait la source la plus féconde de ses richesses industrielles.
- 46 Informant alors le Directoire des ouvertures faites par Tone, dont l'identité a été vérifiée, Delacroix propose au Directoire de donner des ordres pour qu'Adet fasse venir Tone en France, ordres que Madgett devance en écrivant à Rowan dès janvier 1796⁶⁸. Les mesures proposées par Delacroix, inspirées par les mémoires de Rowan, de Madgett et de Tone sont officiellement entérinées par le Directoire et le principe d'une expédition en Irlande est adopté⁶⁹.
- 47 Ainsi, le sentiment de « déjà-lu » est ici la conséquence logique d'une seconde boucle discursive qui apparaît à présent clairement : Madgett produit ses mémoires suite à sa

rencontre avec Rowan. Rowan lui-même avait rédigé ses mémoires à l'été 1794 en y incorporant celui de Tone, ce dernier étant le résultat de leurs échanges dans la cellule de Rowan à Newgate en avril 1794. Lorsque Tone écrit en août et octobre 1795 à Adet et que l'ambassadeur transmet au Comité de Salut public ses demandes, le gouvernement français, devenu entretemps le Directoire, les a déjà lus grâce à Madgett (et Sullivan). Les principaux éléments des demandes d'aide de la part des républicains irlandais sont dès lors déjà connus du pouvoir français dès octobre-novembre 1795, moment où la transition a lieu entre le Comité de Salut public et le Directoire et moment où le Directoire peut se tourner vers l'Angleterre. Reste alors une question : quel sera le rôle de l'Irlande dans sa stratégie ?

Commanditaire/ cxtx	Auteur	Titre	Date	Argumentaire	Destinataire institutionnel
« Comité révolutionnaire irlandais »	Benoist d'Angers	N/A	1 déc. 1792	- 80 000 Volontaires - Comité révolutionnaire irlandais	Pierre Lebrun/ Conseil exécutif
	T. Paine/ F. FitzGerald	[Projet expédition en Irlande]	4 jan. 1793	- Demande aide matérielle et financière et d'une descente - Armer 40 000 Volontaires pendant 3 mois. - Paine rédigerait un pamphlet du type <i>Sens Commun</i>	Pierre Lebrun/ Conseil exécutif
Missieu E. Oswald				20 000 hommes Armes et argent	
?	Madgett	« Notes sur l'Irlande... »	Octobre 1793 puis révisé au II (déc. 1793-jan. 1794)	- Catholiques = persécutés, anti-Anglais - 400 000 presbytériens = manufacturiers, républicains - protestants = propriétaires des terres, royalistes - Désir d'indépendance - L'Angleterre sans l'Irlande serait ruinée - Importation des matelots irlandais dans la Navy - Nécessité d'établir des journaux en anglais en Irlande.	CSP (Garat)
(contexte du transfert du bureau des traductions de la Marine au CSP)					
W. Jackson (CSP)	B. Vaughan	Memoir on the state of England	3 mars 1794	Angleterre divisée mais s'unirait en cas d'invasion française	W. Jackson (CSP)
W. Jackson (CSP) 40 000 hommes 20 vaisseaux de ligne	T. W. Tone	Memorandum on the situation of Ireland	15 avril 1794	- Irlande = colonie anglaise - 450 000 protestants = propriétaires, aristocrates, ennemis de la RF - 900 000 presbytériens = républicains, pro-Révolution française. - 3 150 000 catholiques = opprimés, mécontents. Défenseurs. - Invasion française = soulèvement général. - Nécessité d'un manifeste : France veut la libération de l'Irlande. - Demande d'une force française de 10 à 20 000 hommes.	W. Jackson (CSP)
	A. H. Rowan			Ideu que Memorandum on the situation of Ireland	
	A. H. Rowan	Mémoire sur l'état actuel de l'Irlande	Printemps II (mai-juin 1794) et vendémiaire an III (septembre-octobre)	- Irlande fournit les 2/3 des matelots de la Navy - Irlande est la source d'approvisionnement de la Navy et de main d'œuvre de l'économie britannique - Demande d'une force française de 9-10 000 hommes - Adresse au peuple d'Irlande : sécurité / confiscation pour les ennemis - Tenue d'une Convention pour décider du futur régime politique.	CSP (Robespierre puis Prieur de la Marine) Philibert Bichot (pour CSP) Carnot
Bureau des traductions	Madgett	Mémoire sur l'Irlande	s.d. (2 juin-14 juillet 1794)	- Convention - Abolition de la dette - Liberté de conscience - Partage des communaux accaparés par les propriétaires et la <i>Church of Ireland</i> - Demande d'une force française de 30 000 hommes	CSP
Bureau des traductions	Madgett	Mémoire sur l'Irlande	29 brumaire an III (19 nov. 1794)	- Idem - Demande d'une force française de 19 000 hommes	CSP
Bureau des traductions	Sullivan	<i>A Candid and friendly address to the people of England</i>	s.d. (juillet-novembre 1794)	Appel aux Anglais à se soulever contre leur gouvernement et à s'unir avec le peuple français.	CSP
Bureau des traductions	Madgett	Adresse au peuple d'Irlande	s. d. (août-sept. 1794)	Appel aux Irlandais à se soulever, not. marins et soldats.	CSP
Bureau des traductions	Madgett	« Mémoire pour faire suite à la lettre d'Hamilton Rowan. »	8 nivôse an IV (20 déc. 1795)	- Tableau de l'Irlande - Fiche de la vice-royauté Fitzwilliam - Joint traduction des débats du Comité catholique	Charles Delacroix
	T. W. Tone	Mémoire sur l'Irlande	10-13 août 1795	- Demande d'une force française de 20 000 hommes et livraison d'armes - Nécessité d'une proclamation du général français garantissant l'indépendance de l'Irlande	P. A. Adet (Philadelphie) transmis au CSP le 9 vend. (1 oct. 1795), reçu par Delacroix le 7 pluv. an IV (26 jan. 1796). Entraîne un Rapport au Directoire (27 jan. 1796) par Delacroix.

Tableau récapitulatif des mémoires liés au bureau des traductions (déc. 1792-jan. 1796)

Note : une flèche indique qu'un mémoire est à l'origine de la rédaction d'un autre mémoire et/ou est cité par le second

Déchouanniser le Directoire, février-août 1796

- 48 Pour autant, dans le même rapport de Delacroix annonçant l'arrivée de Tone en France, le ministre écrit que les « catholiques opprimés [...] sont en Irlande le parti patriote »⁷⁰. Cette assertion n'est pas anodine, mettant en évidence l'exception irlandaise qui contredit la conception de Delacroix des forces progressistes et des soutiens à la Contre-Révolution :

J'avoue toutes fois que le catholicisme annoncé comme le point de ralliement des mécontents d'Irlande n'est pas fait pour rassurer beaucoup un gouvernement républicain. Pouvons-nous espérer d'avoir pour amis sincères au dehors les mêmes hommes qui nous déchirent au-dedans ? Ce rapprochement peut difficilement être sincère et la haine que les suppôts de Rome cherchent à inspirer à leurs sectaires contre les défenseurs de l'égalité ne peut céder qu'à une haine plus forte encore, et au désir de s'assurer les moyens d'assouvir une juste vengeance⁷¹.

- 49 Delacroix associe ainsi les Irlandais à des « papistes » et aux Chouans ennemis de la République et seule leur supposée haine contre les Anglais est perçue comme un atout pour la France, puisqu'elle surpasserait leur haine contre la Révolution. Le gouvernement français pourrait instrumentaliser cette haine anti-anglaise, mais sans véritablement soutenir les Irlandais dans leur tentative d'indépendance.
- 50 C'est bien dans cette optique instrumentale et cynique que Carnot envisage, au cours du printemps 1796, d'organiser une chouannerie en Irlande. Trois projets sont ainsi proposés en 1796. Deux concernent spécifiquement l'Angleterre. Le général Humbert est celui qui propose un plan de chouannerie pour l'Irlande le plus détaillé des trois avec vingt-deux articles sur six pages. Dans chaque cas, il s'agit bien d'établir une guérilla, qui transgresse toutes les limites de la guerre conventionnelle, notamment celles de l'âge et du genre⁷². Ces trois documents révèlent que ces acteurs des guerres de Vendée, marqués par leur expérience, théorisent la « petite guerre » à laquelle ils ont dû faire face et l'intègrent à leur stratégie contre l'Angleterre. Comme l'a analysé Sylvie Kleinman, les esprits des dirigeants français ont donc été « chouannisés » et ces derniers veulent faire de même avec l'Irlande et l'Angleterre, réifiant ainsi les Irlandais en les réduisant à leur catholicisme et à leur supposé royalisme et donc ne pouvant être que des « Chouans »⁷³.
- 51 Lorsqu'il l'apprend, Tone, qui comprend que la « France a bien le droit [...] de répliquer contre l'Angleterre les horreurs de la guerre dans La Vendée », se lamente néanmoins : « dans ce cas, cependant, ce serait l'Irlande et non l'Angleterre qui en souffrirait davantage »⁷⁴. Tone cherche donc à « déchouanniser » les esprits du Directoire et à les convaincre de renoncer à ce projet pour envisager un objectif plus ambitieux pour l'Irlande : établir une république irlandaise indépendante alliée à la France.
- 52 Dans ce cadre, Tone rencontre vingt-quatre fois le général Henri Clarke, un protégé de Carnot et le directeur du Cabinet historique et topographique militaire du Directoire exécutif, entre le 14 mars et le 23 juin 1796⁷⁵. Franco-irlandais lui-même, issu d'une famille jacobite, Clarke projetait ses propres préjugés sur l'Irlande, ce que Tone identifia immédiatement. En effet, après leur première rencontre, le 14 mars, Tone écrit que Clarke
- était complètement ignorant de l'état présent des affaires d'Irlande, et particulièrement en ce qui concerne les profonds changements intérieurs qui ont eu lieu là-bas lors des trois ou quatre dernières années [...]. Je vois clairement que les idées de Clarke à propos de la politique irlandaise ont au moins trente ans de retard sur celles du peuple⁷⁶.
- 53 Tone formule ici deux idées importantes : les transformations opérées en Irlande depuis le début de la Révolution française et le fait que la politique irlandaise est une politique populaire en opposition à l'aristocratie⁷⁷.
- 54 À la demande de Carnot et de Clarke, Tone rédige alors deux mémoires, les « Memorials on the present state of Ireland delivered to the French Government », respectivement du 18 au 22 puis du 22 au 29 février 1796, en collaboration avec Madgett, qui se charge de les traduire⁷⁸. Dans ces deux mémoires, Tone reprend et développe le tableau schématique de la population irlandaise tel qu'il l'avait fait dans son mémoire de 1794, mais y détaille surtout les organisations politiques qui en sont issues. Depuis le déclenchement de la Révolution française, les *Dissenters*, qui étaient ennemis des catholiques, « qu'ils détestaient comme papistes et méprisaient comme esclaves », s'en sont rapprochés pour former une « union nationale » pour « établir leur liberté

commune et l'indépendance de l'Irlande ». Tone écrit en connaissance de cause, car il fut l'artisan majeur de cette prise de conscience et de ce rapprochement. Dès 1791, il écrivait ainsi, dans une lettre à son ami Thomas Russell, que la Révolution française était « l'étoile du matin de la liberté en Irlande »⁷⁹. En effet, la France avait montré au monde protestant ébahi qu'un pays catholique et absolutiste était capable de s'émanciper, ce que Tone avait souligné avec force dans son célèbre pamphlet, « An Argument on Behalf of the Catholics of Ireland », en août 1791. Il avait ainsi convaincu les presbytériens auxquels il s'adressait que les catholiques étaient *capaces libertatis*, mettant fin aux préjugés anticatholiques, permettant ainsi la fondation de la société des Irlandais Unis qui voulaient « faire de tous les Irlandais des Citoyens et de tous les Citoyens des Irlandais »⁸⁰.

55 La société secrète des *Defenders*, organisée sur un modèle militaire, est issue des rangs des catholiques. Tone insiste, à deux reprises : « leurs regards sont tournés vers la France », espérant de sa part « assistance et aide ». Par le serment qu'ils prêtent en rejoignant la société, ils jurent d'être « fidèles aux nations unies de France et d'Irlande ». Parmi les catholiques, les marchands et les vestiges de la *gentry* se détachent, ayant formé le « Comité général » qui, lui aussi, espère l'aide de la France et est également composé de « républicains sincères » ; Tone en témoigne personnellement, ayant été leur secrétaire.

56 Ce tableau ne convient visiblement pas à Clarke qui, dès leur première rencontre, suggère à Tone que l'aristocratie irlandaise pourrait se joindre à une révolution pour l'indépendance de l'Irlande. Tone réfute avec force cette idée :

Si une tentative était faite, elle le serait par le peuple, et seulement par le peuple ; qu'il [Clarke] devrait escompter toute l'opposition que l'aristocratie irlandaise pourrait donner ; que la Révolution française, qui avait donné du courage au peuple, avait dans la même proportion alarmé l'aristocratie, qui tremblait pour ses titres et ses domaines ; que cette alarme était diligemment fomentée par le Ministère britannique, qui avait été capable de persuader les propriétaires (*men of property*) que leur seule sécurité résidait dans leur soutien implicite envers lui pour toutes les mesures prises afin d'empêcher le progrès de ce qui est appelé les principes français⁸¹.

57 Face à cette opposition de classe entre le « peuple » et les « propriétaires », qui recoupe une opposition de confessions, Clarke s'inquiète alors de l'effusion de sang que pourrait signifier un soulèvement assisté d'un débarquement français si les Irlandais ne sont pas encadrés par des chefs. Tone assume la violence révolutionnaire, la justifiant même en parlant d'une « sorte de justice rétributive » face à la tyrannie et l'oppression de cette élite de propriétaires qui se désignait elle-même comme la *Protestant Ascendancy*⁸².

58 D'ailleurs, quelques jours plus tôt, dans son journal, suite à une entrevue avec Delacroix qui lui annonçait que la France n'enverrait, éventuellement, que 2 000 hommes, Tone écrit qu'il prévoit dans ce cas une véritable guerre civile (c'est-à-dire une guérilla) qui serait également une guerre de classes, puisqu'il faudrait s'appuyer sur les pauvres (qu'il appelle parfois les « sans-culottes »).

Réquision, réquisition ! Notre indépendance doit être obtenue à tout prix. Si les propriétaires ne nous soutiennent pas, ils doivent tomber ; nous pouvons nous appuyer sur l'aide de cette classe nombreuse et respectable de la communauté, les hommes sans propriété (*men of no property*)⁸³.

59 Cette phrase est devenue un mantra du nationalisme républicain irlandais au dix-neuvième siècle. Elle ne doit cependant pas être lue hors de son contexte : Tone redoute

une guerre de classes. L'enjeu principal dans sa négociation avec la France est l'obtention d'une aide militaire suffisante pour entraîner le ralliement des notables afin d'éviter un bain de sang et pour affermir au plus vite un gouvernement irlandais indépendant. Cependant, il envisage toutes les possibilités, étant bien conscient que l'assise territoriale de l'aristocratie protestante irlandaise repose sur la confiscation des terres des catholiques et, inversement, que ces mêmes propriétaires, s'ils ne se rallient pas au nouveau régime, seraient alors expropriés. Clarke n'est cependant pas totalement convaincu et, dans un autre entretien, le 21 mars, il demande si des mesures de réquisitions ne conduiraient pas à « dégoûter les propriétaires ». Tone réplique que « la révolution n'est pas faite pour les propriétaires »⁸⁴. C'est tout un pan de l'historiographie qui considère que les Irlandais Unis n'avaient pas inclus la question sociale dans leur projet républicain qui est ainsi mis à mal : tout au contraire, l'assise populaire de la révolution irlandaise est clairement établie, sans aucune ambiguïté.

- 60 Dès lors, la nature du régime en découle. Dès le 14 mars 1796, lors de sa première rencontre avec Clarke, Tone est affirmatif : l'Irlande indépendante deviendrait à coup sûr une république. Une semaine plus tard, lors de leur deuxième rencontre, Clarke exprime des doutes. Tone insiste. Clarke persiste dans son scepticisme et, un mois plus tard, le 13 avril, lors d'un entretien avec Eugene Aherne, un Irlandais, agent au service du gouvernement français pressenti pour être envoyé en Irlande, il « catéchisa Aherne sur le risque que nous préférerions la monarchie comme forme de notre gouvernement en cas d'une révolution réussie ». Tone soupçonne alors Clarke d'être un scélérat du fait de ses liens familiaux avec plusieurs familles aristocratiques irlandaises auxquelles il s'est lui-même opposé⁸⁵.
- 61 Les tensions entre Tone et Clarke atteignent alors leur acmé. Elles se cristallisent autour de deux aspects : le choix d'un agent qui doit se rendre en Irlande pour vérifier les propos de Tone et la rédaction des instructions qui lui seront remises. Faire l'archéologie textuelle de ces instructions permet d'apporter un nouvel éclairage sur les négociations autour du projet politique du Directoire pour l'Irlande. Un premier document préparatoire est rédigé par Madgett le 13 avril, qui envisage la mission Aherne comme une mission de liaison avec les Irlandais Unis, le Comité catholique et les *Defenders*⁸⁶. Il confie cette note à Ysabeau, le secrétaire de Delacroix, qui la remanie, avant de la transmettre à Clarke. Celui-ci retravaille entièrement le document avant de le renvoyer à Delacroix. Il existe trois versions de ces instructions, toutes les trois étant de la main de Clarke. Pour autant, des différences entre les trois versions existent, formant autant d'indices sur les enjeux des négociations. La première copie est intitulée « Instructions pour __ pour sa mission en Irlande et manière de faire de l'encre sympathique »⁸⁷. Dans cette version, trois paragraphes portent la mention marginale « non approuvés », dont deux sont rayés, les rendant illisibles. Ces paragraphes barrés témoignent de l'action de Tone. En effet, ce dernier (en compagnie d'Ahern) prend connaissance de ces instructions par Delacroix le 20 avril, les jugeant « un grand monceau d'ordures mélangé avec un peu de bon sens »⁸⁸. Aussitôt, Tone rédige un court mémoire, « Observations on the instructions delivered to __ », le 22 avril 1796, qu'il transmet à Madgett pour qu'il le traduise. C'est finalement Sullivan qui s'en charge et, le 25 avril, Tone le présente à Delacroix, ce qui convainc le ministre de supprimer les trois paragraphes et qui promet de transmettre cette nouvelle version à Carnot⁸⁹.

62 Il est cependant possible de retrouver les deux paragraphes illisibles grâce à la version conservée dans la correspondance du général Hoche. Les instructions commencent par établir que l'agent envoyé en Irlande doit contacter les chefs des *Defenders* et même prêter leur serment afin de connaître leur organisation militaire. Suivent alors les deux paragraphes rayés. Clarke y envisage « le cas où les meneurs [des *Defenders*] auroient jeté leurs yeux sur un Seigneur du pays pour le faire Roi ou Protecteur d'Irlande », montrant qu'il perçoit les Irlandais catholiques comme étant irrémédiablement royalistes et même jacobites, pensant pouvoir utiliser cette loyauté au bénéfice de la France pour exercer son influence sur l'Irlande via la famille Stuart⁹⁰. Ce sont bien ces passages qui font bondir Tone. Il écrit ainsi dans ses *Observations* :

S'il y arrive une révolution, très assurément elle n'aboutira jamais à une monarchie.

La famille des *Stuart* est dans le plus grand mépris chez les Catholiques [...]⁹¹.

63 Si Tone exagère ici, il n'en est pas moins exact que les Irlandais, de jacobites, étaient devenus jacobins⁹². En effet, les trois piliers de l'idéologie jacobite irlandaise depuis la fin du dix-huitième siècle – la loyauté à la dynastie Stuart, l'hostilité au caractère protestant de l'État et l'affirmation de l'égalité constitutionnelle de l'Irlande face à la Grande-Bretagne – se recomposent au cours des années 1790 suite à la mort en 1788 du prince Charles Edward Stuart, mettant définitivement fin aux espoirs d'une restauration jacobite. Dès lors, ce sont les deux autres piliers qui forment le cœur des croyances populaires irlandaises et la France, dans cette optique, continue de remplir le rôle qu'elle joue depuis 1690, celle d'un *deus ex machina* venu d'au-delà des mers, synonyme d'émancipation, de liberté (*saoirse*) pour les Irlandais. D'ailleurs, dans un pamphlet publié en 1798, le loyaliste Patrick Duigenan, *Member of Parliament* pour Trinity College, affirme que « la lignée Stuart étant éteinte, et le gouvernement de la France ayant adopté la république, les Romanistes irlandais ont immédiatement adopté les principes républicains ». Vincent Morley en conclut que la grande différence entre les presbytériens (les Irlandais Unis) et les catholiques (les *Defenders*) étaient que, pour les premiers, le but était la république et que l'indépendance de l'Irlande était le moyen de l'atteindre tandis que, pour les catholiques, l'objectif était l'indépendance de l'Irlande et le moyen de l'atteindre était la république⁹³.

64 Après avoir douché les espoirs jacobites de Clarke, Tone doit affronter les préjugés du gouvernement français à propos du catholicisme des Irlandais. Dès sa première rencontre avec Clarke, le 14 mars 1796, ce dernier interroge Tone « sur l'influence qu'il pensait que le clergé catholique pouvait avoir sur l'esprit du peuple et l'appréhension qu'ils pourraient les tourner contre la France ». La réponse de Tone est extrêmement importante : « Je lui ai assuré, et le fait est, qu'il était bien plus probable que la France tournerait le peuple contre le clergé »⁹⁴.

65 Ce que révèle ici le journal de Tone n'a pas été suffisamment souligné dans l'historiographie. Tone fait ensuite allusion à la manière dont le clergé catholique irlandais s'était opposé à l'organisation de la Convention catholique en 1792 par le Comité catholique. Face à cette opposition, le Comité – à travers John Keogh, un riche marchand et l'un des nouveaux hommes forts – avait menacé le clergé de leur faire subir « le traitement français », c'est-à-dire d'instaurer l'élection des prêtres et des évêques, tout en laissant entendre qu'un sort plus funeste était possible⁹⁵. Dès lors, l'archevêque de Dublin, John Thomas Troy, qui avait effectivement tenté d'empêcher la tenue de la Convention, s'y était associé⁹⁶. Tone précise même, de manière cruciale, que le clergé catholique excommunique les *Defenders*, en vain, ce qui semble marquer Clarke.

- 66 Pourtant, Clarke ne semble pas avoir été convaincu puisque dans les instructions qu'il rédige pour l'agent qui partira en Irlande, il écrit :

Si les *Deffenders* ne sont composés que de Catholiques, alors il deviendra important d'apprendre s'ils sont conduits par leurs Prêtres [...].

Si les Prêtres sont réellement les meneurs des *Deffenders* alors il est présumable que leur but est en secouant le joug de l'Angleterre de chasser de l'Irlande tout ce qui n'est pas catholique comme eux, d'établir la Religion catholique, apostolique et Romaine dans ce Pays avec toutes ses institutions fanatiques et désastreuses [...] ⁹⁷.

- 67 Ce passage fait partie de ce que Tone qualifie d'ordure. Son commentaire commence d'ailleurs par ce point :

Les Défenders sont tous Catholiques. Ils ne sont pas menés par leurs Prêtres. Au contraire, ces Prêtres ont employé tous leurs efforts pour prévenir le défendérisme. [...] Non seulement [...] ils ne se laissent pas mener par leurs Prêtres, mais encore [...] ils se sont faits défenders en dépit de tous les efforts du clergé et des foudres d'une excommunication générale. Le fait est que depuis cinq ans le clergé Catholique a perdu presque toute son influence sur le Peuple, ce qui afflige sincèrement les partisans du gouvernement anglois qui se trouve par-là privé de son plus puissant instrument pour gouverner les Paysans d'Irlande. [...] En un mot, la Religion n'entre absolument pour rien dans la question du défendérisme – Ce n'est pas parce qu'ils sont catholiques que les Paysans Irlandais se sont faits défenders, mais bien par ce qu'ils sont pauvres, misérables et opprimés. La distinction de religion n'est absolument qu'accidentelle ⁹⁸.

- 68 Il faut souligner la conclusion de Tone qui mérite d'être prise au sérieux dans toute discussion historiographique sur les *Defenders* et leur idéologie, le défendérisme. Elle émane d'un homme qui a travaillé pour le Comité catholique et qui, en cette qualité, eut à négocier directement avec les *Defenders* ⁹⁹. Dès lors, le discours qui voit dans les *Defenders* puis, de manière plus générale, dans les Irlandais insurgés de 1798 des chouans et non des sans-culottes doit être *a minima* questionné.

- 69 Fort de cette connaissance intime des Irlandais, Tone, dans son second mémoire, propose un plan d'action que la République française devrait appliquer en Irlande et qu'elle annoncerait par une proclamation. Cette proclamation montrerait que les Français viendraient en libérateurs et non en conquérants ; elle garantirait la liberté religieuse « en abolissant [...] tout lien entre l'Église et l'État » ; elle garantirait la propriété de ceux qui se rallieraient et dénonceraient ceux qui s'opposeraient ; elle inviterait le peuple à se rallier au « drapeau de la République » ; elle appellerait le peuple à former une convention nationale dans le but d'« élaborer un gouvernement » (une Constitution) et de servir de gouvernement provisoire. Pour Tone, cette convention nationale pourrait être constituée par le Comité catholique, rejoint par les délégués des *Dissenters* (les Irlandais Unis). La convention nationale irlandaise proclamerait l'indépendance de l'Irlande, appellerait au soulèvement général contre le gouvernement anglais en Irlande, en Écosse et dans la Navy, et elle confisquerait les propriétés anglaises qui deviendraient biens nationaux. Enfin, un traité de commerce et d'alliance unirait la France et l'Irlande qui ne feraient la paix avec l'Angleterre que lorsque cette dernière reconnaîtrait les deux républiques ¹⁰⁰. La République irlandaise telle que Tone l'esquisse apparaît donc clairement : elle est fondée sur la souveraineté nationale du peuple irlandais, et donc des catholiques et des protestants ralliés, ce qui en fait une république démocratique ; elle est laïque, fondée sur la séparation (ou le désétablissement) des Églises et de l'État et elle est sociale, promesse d'une justice agraire sous la forme de redistribution (au moins partielle) des terres.

70 Plusieurs indices permettent de penser que Tone, en opérant cette synthèse de l'ensemble des mémoires produits jusqu'alors, a ainsi réussi à « déchouanniser » le Directoire qui restait initialement sceptique¹⁰¹. Le premier est l'ordre du Directoire du 1^{er} messidor an IV [19 juin 1796] à Hoche¹⁰². Le deuxième se trouve dans la version finale des instructions à l'agent envoyé en Irlande, qui a bien été expurgée des trois paragraphes incriminés. De plus, la mission change d'objet : de mission de reconnaissance, elle devient mission de liaison pour coordonner l'arrivée des troupes françaises avec une insurrection générale des *Defenders*¹⁰³. Le troisième indice est la rencontre entre Tone et Hoche : les deux hommes s'apprécient immédiatement et Hoche semble convaincu par l'ardeur de l'Irlandais. Hoche charge Tone de rédiger une proclamation qu'il diffusera à son arrivée en Irlande et celle-ci correspond au plan qu'en avait esquissé Tone¹⁰⁴. Enfin, quatrième indice, Hoche rencontre Arthur O'Connor, ex-membre du Parlement irlandais, venu avec Edward FitzGerald via Londres, Hambourg et la Suisse, qui confirme les dires de Tone et achève de vaincre ses dernières réticences¹⁰⁵. Celui-ci écrit en effet une lettre chiffrée à Clarke le 29 août, juste après avoir rencontré O'Connor à Angers du 18 au 20 août :

J'ai été bien content de la personne [de ses] talents. Voilà [un] vrai patriotisme. Nous sommes convenus de tout. L'Irlande veut la république. Les deffenders sont bien organisés. [...] Enfin 15 000 deffenders déporteront sur Dublin la fête des [sans]-culottes et le gouvernement d'Irlande¹⁰⁶.

71 Si le déchiffrement reste partiel, le sens n'en est pas moins clair : l'Irlande veut la république et les *Defenders* sont des sans-culottes. La proclamation de Tone, adoptée par Hoche, les ordres donnés par le Directoire à Hoche qui reprennent explicitement l'idée de fonder une république en Irlande et que la France en soit garante, montrent ainsi que le gouvernement français, même s'il ne perd pas de vue son intérêt stratégique immédiat vis-à-vis de l'Angleterre, voit maintenant les Irlandais comme étant bien des « partenaires en révolution », pour reprendre le beau titre de l'ouvrage de Marianne Elliott.

Conclusion

72 Le récit des échanges entre les patriotes irlandais et les gouvernements successifs depuis 1792 montre qu'après les premiers contacts de l'automne 1792, le Conseil exécutif sollicita les Irlandais dès 1793 pour favoriser un soulèvement appuyé par une expédition. Ce fut ensuite au tour du Comité de Salut Public de renouveler et d'amplifier ces offres au tournant de 1793-1794. Ce sont ces promesses qu'Archibald Hamilton Rowan, de juin 1794 à avril 1795, et que Theobald Wolfe Tone, à partir de février 1796, vinrent rappeler au Grand Comité, puis au Comité thermidorien et enfin au Directoire. À chaque fois, Nicolas Madgett et John Sullivan, depuis le bureau des traductions, ont servi d'intermédiaires culturels, véritable lobby auprès des différents gouvernements. Les mémoires émanant de ces échanges portent la trace du langage commun utilisé entre les différents acteurs : les registres de la liberté, de l'indépendance, de la république dont les fondements sont posés dès 1792 et qui ne varient pas jusqu'en 1796. En suivant les *translations* franco-irlandaises, en les replaçant dans une chronologie fine qui met en évidence les boucles discursives qu'elles ont formé, le véritable rôle de Tone apparaît ainsi plus nettement, dégagé d'une historiographie trop centrée sur son action en 1796 : Tone n'a pas convaincu la France d'intervenir en Irlande. Le réseau d'écriture des mémoires des Irlandais patriotes, dont

Madgett qui se trouvait à une position institutionnelle clé en tant que chef du bureau des traductions, entre Comité de Salut et public et Directoire, a agi comme un producteur de savoir sur l'Irlande et son potentiel républicain par un processus cumulatif, permettant ainsi à Tone de profiter d'une configuration idéale à son arrivée en France, alors que la situation stratégique était favorable. Le véritable tour de force de Tone se situe donc ailleurs, dans sa capacité à « déchouanniser » les esprits du Directoire, c'est-à-dire à convaincre Carnot, Clarke, puis Hoche, que les Irlandais étaient une nation et non une masse de Chouans potentiels, qu'ils étaient *capaces libertatis* et donc de renouer avec les projets de libération de l'Irlande. Tone, en fin de compte, a réussi à battre en brèche les mêmes stéréotypes anticatholiques qui existaient aussi bien chez les protestants irlandais que chez les dirigeants français, lui qui était si hostile au clergé catholique.

- 73 Il en ressort que ce sont peut-être les Irlandais qui ont apporté un soutien à la France : en « déchouannisant » les esprits, Tone et les autres ont pu servir d'aiguillon auprès du Directoire pour contribuer à établir une culture politique internationale républicaine entre la nation irlandaise en devenir et la France directoriale. L'exploit de Tone se situe bien là : non pas d'avoir convaincu le Directoire d'envoyer une expédition en France, mais dans sa démonstration que les républiques – une en devenir, une en redéfinition – le (re)deviennent par les échanges qu'elles nouent entre elles¹⁰⁷. L'adhésion de Hoche au projet n'y fut pas étrangère. L'échec de l'expédition de 1796, les évolutions politiques intérieures et extérieures du Directoire ont immédiatement mis à mal cette culture républicaine internationale. Reste à exhumer des couches d'oubli en quoi consistait exactement le projet républicain envisagé et quelle était cette culture internationale républicaine¹⁰⁸.

NOTES

1. Theodore W. MOODY, Robert B. MCDOWELL, Christopher J. WOODS (dir.), *The Writings of Theobald Wolfe Tone, 1763-1798*, 3 vol., Oxford, Clarendon Press, 1998, 2001 et 2007 [désormais TWTWT], vol. II, p. 79.
2. Tone à Clarke, 18 juillet 1796, *ibid.*, p. 242.
3. *Ibid.*, p. 40, 46-49, 52-54, 75-80.
4. Directoire exécutif à Hoche, 1 messidor an IV [19 juin 1796], signé Carnot, Rewbell, Barras, SHD B¹¹ 1 – Première expédition d'Irlande, 1796-1797.
5. Antonin DEBIDOUR, *Recueil des actes du Directoire exécutif*, Paris, Imprimerie nationale, 1910-1917, 4 vol., t. 3, p. 140-144.
6. Bernard GAINOT, « Anatomie d'un échec : les expéditions du Directoire en Irlande », conférence à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire, 11 janvier 2011. Rappelons, pour comparaison, que l'expédition d'Égypte transportait 40 000 hommes (soit un total similaire) à bord de plusieurs centaines de navires (en quoi elle était plus importante) : Jacques-Olivier BOUDON, *La campagne d'Égypte*, Paris, Belin, 2018.
7. Albert SOREL, *L'Europe et la Révolution française*, 8 vol., Paris, Plon, 1888-1904.

8. Jacques GODECHOT, *La Grande nation. L'expansion révolutionnaire de la France dans le monde de 1789 à 1799*, Paris, Aubier, 2^e éd., 1983, p. 63-90 (71-87).
9. Marianne ELLIOTT, *Partners in Revolution. The United Irishmen and France*, New Haven & London, Yale Univ. Press, 1982, « 1796: Tone, the Directory and Bantry Bay », p. 77-123.
10. Sur les intentions de la France à l'égard d'une Irlande indépendante, voir les contributions de Hugh GOUGH et Tom DUNNE dans John A. Murphy (dir.), *The French are in the Bay: The Expedition to Bantry Bay, 1796*, Cork, Irish Amer Book, 1998, p. 73-84. L'idée d'échanger l'Irlande contre une colonie des Antilles, qui a connu une fortune historiographique jusque récemment, a été identifiée par Kevin WHELAN, « Introduction to Section VII », dans Thomas Bartlett, David Dickson, Dáire Keogh, Kevin Whelan (dir.), *1798, A Bicentenary Perspective*, Dublin, Four Courts Press, 2003 : elle fut énoncée pour la première fois par Denis Taafe (1759-1813), un prêtre catholique ayant fait ses études sur le Continent, converti au protestantisme une fois rentré à Dublin où il sombra dans la misère et fait donc partie de la stratégie de décrédibilisation à la fois des « rebelles » catholiques irlandais de 1798 et de la Révolution française.
11. Sur ce point, voir Georges LEFEBVRE, *La France sous le Directoire (1795-1799)*, Paris, Éditions sociales, 1977.
12. Édouard GUILLON, *La France et l'Irlande pendant la Révolution*, Paris, Armand Colin, 1888 ; Édouard DESBRIÈRES, *1793-1805 : projets et tentatives de débarquement aux îles Britanniques*, 2 tomes, Paris, Librairie militaire R. Chapelot, 1900 et 1901.
13. Pour un tableau de l'historiographie existante, voir Mathieu FERRADOU, « Introduction L'Irlande et la France à l'époque de la République atlantique : historiographie et nouvelles approches », *La Révolution française* [En ligne], n° 11, 2016, <https://journals.openedition.org/lrf/1626>.
14. Virginie MARTIN, « Du modèle à la pratique ou des pratiques aux modèles : la diplomatie républicaine du Directoire », dans Pierre Serna (dir.), *Républiques sœurs. Le Directoire et la Révolution atlantique*, Rennes, PUR, 2009, p. 87-100.
15. Hervé LEUWERS, « Théorie et pratique des relations internationales chez les hommes du Directoire », dans Philippe Bourdin et Bernard Gainot (dir.), *La République directoriale*, 2 tomes, Clermont-Ferrand, SER, 1997, t. 2, p. 937-959.
16. Marc BELISSA, *Repenser l'ordre européen (1795-1802). De la société des rois aux droits des nations*, Paris, éditions Kimé, 2006. Voir aussi David ARMSTRONG, *Revolution and World Order. The Revolutionary State in International Society*, Oxford, Clarendon Press, 1993 ; Anna Maria RAO, « Républiques et monarchies à l'époque révolutionnaire : une diplomatie nouvelle ? », *AHRF*, n° 296, avril-juin 1994, p. 267-278 ; Pierre SERNA, « Introduction. L'Europe une idée nouvelle à la fin du XVIII^e siècle ? », *La Révolution française* [En ligne], n° 4, 2011, <https://journals.openedition.org/lrf/252>.
17. Sur l'idée que la république ne peut pas perdre la guerre : Pierre SERNA, « War and Republic : 'Dangerous Liaisons' », dans Antonino De Francesco, Judith A. Miller, Pierre Serna (dir.), *Republics at War, 1776-1840*, Londres, Palgrave Macmillan, 2013, p. 1-23.
18. Mlada BUKOVANSKY, *Legitimacy and Powers Politics. The American and French Revolutions in International Political Culture*, Princeton, Princeton University Press, 2002.
19. Marc BÉLISSA, *Repenser l'ordre européen*, op. cit., p. 65-87 (« Paix glorieuse » ou « anciennes limites ») et p. 303-345 (« Les patriotes européens et l'ordre républicain »). Je remercie Marc Bélissa pour les échanges fructueux sur ces questions.
20. Sylvie KLEINMAN, « Tone and the French Expeditions to Ireland, 1796-1798 : Total War, or Liberation ? », dans Antonino De Francesco, Judith A. Miller, Pierre Serna (dir.), *Republics at War...*, op. cit., p. 83-103 ; *id.*, « Rhétorique de la souveraineté nationale irlandaise : Theobald Wolfe Tone et la République française, 1796-1798 », *La Révolution française* [En ligne], n° 11, 2016, <https://journals.openedition.org/lrf/1656>.

21. Sur ces points, voir Arnaud FOSSIER, Johann PETITJEAN & Clémence REVEST, *Écritures grises. Les instruments de travail des administrations*, Paris-Rome, École nationale des chartes ; École française de Rome, 2019, voir plus particulièrement la contribution de Paul BERTRAND et Pierre CHASTANG, « Le Temps des écritures grises. Formation et temporalités du gouvernement par l'écrit (v. 1080-v. 1350) », p. 29-64.

22. Cette accumulation de savoir produit un effet de vérité par une mise en histoire et en continuité avec de nombreux autres mémoires compilés dans le cadre de la préparation de l'expédition : ainsi, dans le carton B¹¹ 1 de la première expédition d'Irlande au SHD sont compilés les mémoires politiques proprement dit (ceux de Tone, notamment), mais également les instructions destinés aux agents envoyés sur place (Bernard MacSheehy en premier lieu) et leurs rapports, les projets de chouannerie, les rapports envoyés par Barthélémy depuis Bâle suite à ses échanges avec Arthur O'Connor et Edward FitzGerald. Quant à la correspondance de Hoche (aux Archives nationales, dans le carton AN AF III 186B), elle est précédée de deux dossiers qui récapitulent respectivement les 22 mémoires sur les projets d'expéditions en Irlande et/ou Angleterre, puis les 54 pièces des projets d'expédition entre l'an II et l'an VI. Sur l'effet cumulatif des projets, leur caractère comparatiste dans la stratégie de conviction, sur le savoir du projet comme vecteur de production d'un savoir politique et social, voir Dinah RIBARD, « Le réel du projet. Savoirs, écriture et travail des projets de mont-de-piété en France XVII^e-XVIII^e siècles », dans Franck Salaün et Jean-Pierre Schandeler (dir.), *Entre belles-lettres et disciplines. Les savoirs au XVIII^e siècle*, Ferney-Voltaire, Centre international d'étude du XVIII^e siècle, 2011, p. 21-37.

23. Sur ces premiers projets, voir Lionel D. WOODWARD, « Les projets de descente en Irlande et les réfugiés irlandais et anglais en France sous la Convention, d'après des documents inédits », *AHRF*, n° 43, 1/1931, p. 1-30 ; Mathieu FERRADOU, « L'insurrection n'aura pas eu lieu : le projet d'une République atlantique, l'Irlande et les *French Wars* », *AHRF*, n° 397, 3/2019, p. 127-149.

24. Marianne ELLIOTT, *Partners in Revolution*, op. cit., p. 57 ; *id.*, « French Subversion in Britain in the French Revolution », dans Colin Jones (dir.), *Britain and Revolutionary France: Conflict, Subversion and Propaganda*, Exeter Studies in History n° 5, Exeter, University of Exeter, 1983, p. 11-26.

25. Frédéric MASSON, *Le Département des Affaires étrangères pendant la Révolution, 1787-1804*, Paris, Plon, 1877, p. 313, 328-352. Pour le contexte historique du bureau des traductions, voir Sylvie KLEINMAN, « Translation, the French Language and the United Irishmen (1792-1804) », thèse de doctorat, Dublin City University, 2005, p. 75-84.

26. Bureau des traducteurs, liste des employés fournie par Madgett, s. d., AN AF II 23B, f.°75. Je remercie Virginie Martin de m'avoir signalé cette référence. Sur Sullivan, voir son dossier : SHD Armée Terre, Personnel 2e série, 2Ye, « Jean Sullivan ». Sur Delany : « Déclaration du citoyen Delany employé au bureau des traductions », AN AF III 28, p. 56.

27. Témoignage de Madgett, 19 brumaire an IV [10 novembre 1795], devant la Commission du Dix-Sept, AN AF III 28 dossier 97, p. 133 ; témoignage de Babilie ou Mabilie, chef du 3^e bureau, AN W 548 ; [Madgett], « Mémoire pour le Citoyen Madgett » [écriture de Sullivan], s. d. [fin 1797-1798], AD Personnel I^{re} série, vol. 47, f°83-85. Sur le plan de contre-espionnage de Madgett : [Madgett ?], « Observation d'un Anglais qui médite sur la guerre des Français contre l'Angleterre, & manière de faire la guerre au roi George III & au gouvernement Anglais », *Révolutions de Paris*, 2-9 février 1793, n° 187 ; Madgett, « Mémoire au citoyen Ministre des Affaires étrangères [Lebrun] », reçu le 13 mars 1793, AD CPA 587 f°20-21 ; Madgett « Mémoire », 22 mars 1793, AD CPA 587 f°45-46 ; [Madgett], « Projet d'organisation du Comité Révolutionnaire anglais », n. d. [vers février-mars 1793], SHD BB3 36, f°116-117.

28. Le premier document qu'il est possible d'identifier comme émanant du bureau apparaît dans la correspondance politique anglaise vers fin mars-début avril 1793 : « Traduction pour le Comité de Salut public du Bill sur la correspondance traîtresse », AD CPA 587 f°81-83.

29. [Madgett, écriture de Sullivan], « Notes sur l'Irlande pour servir de suite à celles qui ont déjà été fournies [sic] sur l'Angleterre et l'Écosse », an III [recte nivôse an II], AD Mémoire et Documents Angleterre 19 f°382-388.
30. Madgett, « Mémoire sur l'Irlande », 29 brumaire an III [19 novembre 1794], AD CPA 588 f°484-493. C'est ce mémoire, daté et signé par Madgett, qui permet de dater le mémoire précédemment cité, puisqu'il mentionne qu'il l'a soumis au Comité « il y a dix mois ». De plus, dans un mémoire de juin-juillet 1794, Madgett mentionne également un mémoire qu'il a transmis au Comité « il y a cinq mois » et précise qu'il en joint une copie. La copie suit effectivement dans le carton : [Madgett, écriture de Sullivan], « Mémoire sur l'Irlande », an III [recte : après le 20 juin 1794] et [Madgett, écriture de Sullivan], « Notes sur l'Irlande pour servir de suite à celles qui ont déjà été fournies sur l'Angleterre et l'Écosse », an III [recte : vers nivôse an II], AD Mémoires et Documents Angleterre 19 f°378-381 et 382-388.
31. Rowan, « Mémoire biographique sur Rowan », 18 vendémiaire an III [9 octobre 1794], AD CPA 588 f°274-280 : « J'entends que Jeanbon St André fut le représentant du peuple à Brest. Je me suis souvenu que Jackson me disoit avoir eu plusieurs entretiens avec lui, sur l'affaire des descentes à faire en Irlande ou Angleterre » (f°279v).
32. Madgett avait recommandé Jackson au ministre Lebrun dès le 13 mars 1793 : AD CPA 587 f°20-21.
33. Les lettres de Stone au Dr. Alexander Crawford (un patriote irlandais) à John Horne Tooke (un radical anglais) et à son frère, datées des 15 et 24 janvier 1794, sont connues par des copies faites par John Cockayne, transmises au château de Dublin puis envoyées à Londres : National Archives Treasury Solicitor's Papers 11/965 dossier 3510 A3 ; *The Trial of William Stone*, Martha Gurney, Londres, 1796, p. 31-32 et 89-92.
34. Sur la mission Jackson, voir Frank MACDERMOT, « The Jackson Episode in 1794 », *Studies: An Irish Quarterly Review*, vol. 27, n° 105, mars 1938, p. 77-92.
35. « Examination of William Stone » et « Mr. Stone's narrative », 9 mai 1794, NAI RP 621/21/19; John Hurford Stone, Paris, to William Stone, London, 15 mars 1794, *The Trial of William Stone*, op. cit., p. 104-106 (p. 104).
36. Vaughan, « Memoir on the State of England », 3 mars 1794, cité dans *The Trial of William Stone*, op. cit., p. 225-227. Cette version imprimée est tirée d'une copie, saisie lors de l'arrestation de Jackson à Dublin : « Copy of a letter enclosed in a blank cover to Mr. Chapeaurouge at Hambourg (from London), March 11, 1794 », NA TS 11/959. La lettre originale de Jackson envoyée via la maison commerciale Chapeaurouge est bien arrivée à destination et Madgett en a livré une traduction au ministre Dalbarade : Madgett, « Traduction d'une lettre de Jackson, 11 mars [1794] », SHD Marine GG 1 Mémoires et projets 58 (anciennement 67), f°32-38.
37. Sur MacNally, voir Thomas BARTLETT, « The Life and Opinions of Leonard MacNally (1752-1820): Playwright, Barrister, United Irishman, and Informer », dans Hiram MORGAN (dir.), *Information, Media and Power through the Ages*, Dublin, University College Dublin Press, 2001, p. 113-137.
38. Voir les plans des robespierristes présentés par Jacques GODECHOT, *La Grande nation*, op. cit., p. 77-79.
39. Tone, « Memorandum on the Situation of Ireland », 14 ou 15 avril 1794, dans *TWTWT*, vol. II, p. 504-508 avec la version de Tone (publiée par son fils, William TONE (dir.), *Life of Theobald Wolfe Tone*, 2 vol., Washington, 1826, qu'il a dû récupérer dans les archives de son père, ce qui indique que ce dernier devait avoir conservé une copie) et celle modifiée par Rowan qui fut interceptée par le château de Dublin et publiée dans son procès : *A Full Report of the Trial of the Rev. William Jackson for High Treason*, Londres, G. G. and J. Robinson and J. Debrett, 1795, AD CPA 588 f°377-449, p. 80-81.
40. La dimension coloniale du laboratoire irlandais a fait l'objet de vifs débats. L'historiographie révisionniste l'a refusée, lui préférant le concept de société d'Ancien Régime pour caractériser

une société où la persécution religieuse est la norme, en réponse à l'historiographie nationaliste qui dénonçait la domination coloniale du pouvoir anglo-irlandais sur la population irlandaise. Voir, pour la première, Sean CONNOLLY, « Eighteenth century Ireland. Colony or Ancien Régime ? », dans David George Boyce & Alan O'Day (dir.), *The Making of Modern Irish History. Revisionism and the Revisionist Controversy*, Londres ; New York, Routledge, 1996, p. 15-33 et D. A. LEIGHTON, *Catholicism in a Protestant Kingdom. A Study of Irish Ancien Régime*, Basingstoke, Macmillan, 1994. La position classique de la seconde a été d'abord exprimée par Daniel CORKERY dans son étude (littéraire et linguistique) de l'« Irlande cachée » : *The Hidden Ireland : A Study of Gaelic Munster in the Eighteenth Century*, Dublin, M. H. Gill & Son, 1924. Une très bonne synthèse de ce débat est proposée par Ian MACBRIDE, *Eighteenth-Century Ireland. The Isle of Slaves*, Dublin, Gill & Macmillan, 2009, montrant que l'historiographie « post-révisionniste » combine les deux modèles en regardant l'Irlande comme un laboratoire de l'impérialisme colonial.

41. Sur les différentes composantes de la population irlandaise, voir les contributions dans Thomas BARTLETT *et al.*, 1798, *op. cit.*, qui montrent que l'historiographie anglophone de l'Irlande de la fin du dix-huitième siècle s'appuie toujours sur ces catégories.

42. William Hamilton DRUMMOND (dir.), *Autobiography of Archibald Hamilton Rowan*, *op. cit.*, p. 237, 240-241.

43. Marianne ELLIOTT, *Partners in Revolution*, *op. cit.*, p. 68.

44. Rowan au Comité de Salut public, 10 vend[émiai]re an III [1^{er} octobre 1794], AD CPA 588 f°262-264 ; Rowan, [« Mémoire autobiographique »], 18 vendémiaire an III [9 octobre 1794], *ibid.* f°274-280 (f° 279v) ; Jeanbon Saint-André au Comité de Salut public, Brest, 19 floréal an II [8 mai 1794] et 21 floréal an II [10 mai 1794], AN AF II 294 dossier 2464 f°42-44 ; William Hamilton DRUMMOND (dir.), *Autobiography of Archibald Hamilton Rowan*, Dublin, Thomas Tegg and Co., 1840, p. 221.

45. Voir Marianne ELLIOTT, *Partners in Revolution*, *op. cit.*, p. 68, qui affirme que Rowan apporta une copie du mémoire de Tone, ce qui contredit ce que Rowan affirme lui-même, n'ayant emmené avec lui qu'un exemplaire du *Dublin Evening Post*.

46. [Rowan], « Mémoire sur l'état actuel de l'Irlande, par Hamilton Rowan arrivé par Port Malo, prairial l'an second [mai-juin 1794] de la République une et indivisible », AD CPA 588 f 184-187. Une copie, toujours de la main de Rowan, comportant quelques légères différences, est classée un peu plus loin et datée du 18 vendémiaire an III [9 octobre 1794] : AD CPA 588 f°270-273.

47. Rowan au Comité de Salut public, 10 vendémiaire an III [1^{er} octobre 1794], AD CPA 588 f°262-264.

48. Rowan à [Buchot], 18 vendémiaire an III [9 octobre 1794], AD CPA 588 f°267. La copie comprend les folios 262-264.

49. Rowan, [Mémoire autobiographique], 18 vendémiaire an III [9 octobre 1794], AD CPA f°274-280.

50. TWTWT, vol. II, p. 122, entrée du journal du 22 mars 1796. À son arrivée à Paris, Tone cherche en priorité à contacter Carnot et Prieur pour des raisons à présent évidentes.

51. Rowan, « Mémoire sur l'état actuel de l'Irlande, par Hamilton Rowan arrivé par Port Malo, prairial l'an second [mai-juin 1794] de la République une et indivisible », AD CPA 588 f°184-187. Dans la version de vendémiaire, le mot république est remplacé par « expédition ».

52. [Madgett, écriture de Sullivan], « Mémoire sur l'Irlande », an III [recte : entre le 20 juin et le 1^{er} août 1794] AD Mémoires et Documents Angleterre 19 f°378-381.

53. Sylvie KLEINMAN, « Translation, the French Language and the United Irishmen », *op. cit.*, p. 97-100.

54. *A candid and friendly address to the people of England*, s. d. [entre juillet et novembre 1794, moment du séjour de Sullivan à Paris avant qu'il ne reparte pour Brest], AD CPA 588 f°225 ;

« Adresse des Français au Peuple anglais » [brouillon original en français de l'écriture de Sullivan], *ibid.*, f°226-227.

55. Madgett, [« Déclaration »], s. d. [après le 19 brumaire an IV/10 novembre 1795], AN AF III 28 dossier 97, p. 133. Sylvie KLEINMAN, *Translation, the French Language and the United Irishmen*, *op. cit.*, p. 112-113 déduit de l'analyse textuelle qu'elle mène que Madgett en est l'auteur, suivant en cela Marianne ELLIOTT, *Partners in Revolution*, *op. cit.*, p. 139.

56. Compte rendu de l'adresse au peuple d'Irlande par le citoyen Madgett, s. d. [vers août-septembre 1794], AD CPA 588 f°480-481.

57. Nicholas Madgett II, London, to 'Sir' [Edward Cooke], Dublin, 27 août 1796, NAI RP 620/24/164.

58. Hoche au Directoire exécutif, 9 floréal an IV [28 avril 1796], SHD B¹¹ 1.

59. Edouard GUILLON, *La France et l'Irlande pendant la Révolution*, *op. cit.*, p. 88.

60. Rowan prétend en effet avoir été reçu par le Comité et avoir rencontré Robespierre : William Hamilton DRUMMOND (dir.), *Autobiography of Archibald Hamilton Rowan*, Dublin, Thomas Tegg and Co., 1840, p. 234, mais, tombé malade, il se trouve incapable de répondre aux questions qui lui sont adressées et reste alors alité six semaines au cours desquelles Thermidor a lieu.

61. Sur cet aspect, voir Olivier ARANDA, « La bataille de Prairial : le Fleuris de la marine républicaine ? », mémoire de Master 2, université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2015.

62. Liste des employés supprimés ou réformés, AN AF III 28 dossier 97 – Travaux de la Commission du Dix-Sept instituée en vendémiaire an IV pour l'épuration des administrations, p. 46 ; Liste des employés conservés, *ibid.*, p. 84 ; « Déclaration du citoyen Delany employé au bureau des traducteurs », *ibid.*, p. 56. Je remercie Virginie Martin de m'avoir communiqué son manuscrit : « Profil et parcours des traducteurs employés au sein du Comité de Salut public et du ministère des Affaires étrangères : un statut hybride ». Une partie a été publiée dans Virginie MARTIN et Jean-Luc CHAPPEY, « À la recherche d'une 'politique de traduction' : traducteurs et traductions dans le projet républicain du Directoire (1795-1799) », *La Révolution française*, n° 12, 2017, dans le dossier dirigé par Patrice Bret et Jean-Luc Chappey, *Pratiques et enjeux scientifiques, intellectuels et politiques de la traduction (vers 1660-vers 1840)* [en ligne], <https://journals.openedition.org/lrf/1732>.

63. Madgett, « Mémoire pour faire suite à la lettre de Hamilton Rowan datée de Philadelphie le 15 et 18 août dernier », 8 nivôse an IV [29 déc. 1795], AD CPA 589 f°112-115.

64. Kevin WHELAN, « The Green Atlantic: Radical Reciprocities Between Ireland and America in the Long Eighteenth Century », dans Kathleen WILSON (dir.), *A New Imperial History: Culture, Identity, and Modernity in Britain and the Empire, 1660-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2004.

65. Tone, « Autobiography », TWTWT, vol. II, p. 336-337.

66. Tone to Adet, 10 août 1795, TWTWT, vol. II, p. 3-7 ; Ministre plénipotentiaire de la République française près les États-Unis [Adet], au Comité de Salut public, Philadelphie, 9 vendémiaire an IV [1^{er} octobre 1795] AD CPA 589 f°23.

67. Tone, [« Mémoire sur l'Irlande »], déchiffrement de la PJ à la dépêche du Cit. Adet n° 20 [du 1^{er} oct. 1795], traduction d'Adet [écriture de Sullivan], AD CPA 589 f°129-130.

68. Entrée du 17 février 1796, TWTWT, vol. II, p. 56-57.

69. Rapport « Amérique – affaire d'Irlande – secret » au Directoire exécutif par le Ministre des Relations extérieures [Delacroix], 7 pluviôse an IV [27 janvier 1796], AD CPA 589 f°120-121.

70. Delacroix, « Rapport au Directoire exécutif par le Ministre des Relations extérieures, 7 pluviôse an IV [27 janvier 1796], AD CPA 589 f°120-121. Souligné dans l'original.

71. *Ibid.*

72. L[a] B[arollière], « Note pour le général Clarke », 1796 ; [Carnot], « Instruction pour l'établissement d'une chouannerie en Angleterre » ; [Humbert], « Idée pour établir une chouannerie en Irlande », 1796, SHD B¹¹ 1.

73. Sylvie KLEINMAN, « Initiating insurgencies abroad: French plans to 'chouannise' Britain and Ireland, 1793-1798 », *Small Wars & Insurgencies*, vol. 25, n° 4, 2014, p. 784-799.
74. Tone, [Memorandum to General Henri Clarke on the encouragement of chouannerie in Ireland], Paris, 14 germinal an IV (3 avril 1796), AN AF IV 1671, plaq. I, f°65.
75. TWTWT, vol. II, p. 110-211.
76. *Ibid.*, p. 133.
77. Tone, exaspéré par Ysabeau, un commis du ministère des Relations extérieures, et par Clarke, formule à nouveau ces mêmes idées le 13 avril, : *ibid.*, p. 153-154.
78. Tone, « First memorial to the French government on the present state of Ireland », 22 février 1796, AN AF IV 1671, plaq. I, f°88-92 ; *Id.*, « Second memorial to the French government on the present state of Ireland », 29 février 1796, AN AF IV 1671 plaq. I f°93-98. Les citations qui suivent en sont tirées.
79. Tone to Russell, 9 juillet 1791, TWTWT, vol. I, p. 105 : « I learn from Macabe that there is a commemoration of the French Revolution, that morning star of liberty to Ireland ».
80. *Ibid.*, p. 155-158.
81. TWTWT, vol. II, p. 110.
82. *Ibid.*, p. 111.
83. *Ibid.*, p. 107. La phrase en anglais exprime cette idée de manière plus forte : « If the men of property will not support us, they must fall ; we can support ourselves by the aid of that numerous and respectable class of the community, the men of no property ».
84. *Ibid.*, p. 120.
85. *Ibid.*, p. 112, 118, 154-156.
86. Madgett, « Note », s. d. [13 avril 1796], AD CPA 589 f°221. Cette note peut être identifiée comme le brouillon des Instructions à Eugene Aherne grâce à une mention de Tone dans son journal à la date du 13 avril : TWTWT, vol. II, p. 154.
87. « Instructions pour [nom du destinataire] pour sa mission en Irlande et manière de faire de l'encre sympathique », SHD B¹¹ 1.
88. TWTWT, vol. II, p. 157.
89. *Ibid.*, p. 163.
90. « An 4° » [Instructions], AN AF III 186B dossier 859, p. 132. Dans cette version, l'espace laissé en blanc pour le nom de l'agent est cette fois-ci complété par celui d'O'Shee, ce qui permet de la dater de juin 1796 (voir note 97).
91. Tone, « Observations sur les instructions délivrées », 13 prairial an IV [1^{er} juin 1796] *recte* 22-25 avril 1796, AD CPA 589 f°270-271 (f°270v).
92. Le débat sur la transformation du jacobitisme en jacobinisme et la nature du mécontentement populaire irlandais au dix-huitième siècle a provoqué une controverse très vive entre Sean Connolly et Vincent Morley, le premier soutenant que ce mécontentement était fondamentalement archaïque, voire apolitique, le second montrant que l'idéologie indépendantiste irlandaise était au contraire évolutive, s'adaptant aux circonstances politiques : Vincent MORLEY, « 'Tá an cruatan ar Sheoirse' : Folklore or Politics ? », *Eighteenth-Century Ireland/Iris an dá chultúr*, vol. 13, 1998, p. 112-120 ; *Id.*, « George III, Queen Sadhbh and the Historians », *Eighteenth-Century Ireland/Iris an dá chultúr*, vol. 17, 2002, p. 112-120 ; *Id.*, *Irish Opinion and the American Revolution, 1760-1783*, Cambridge, Cambridge University Press, 2015 ; Sean J. CONNOLLY, « Jacobites, Whiteboys and Republicans : Varieties of Disaffection in Eighteenth-Century Ireland », *Eighteenth-Century Ireland/Iris an dá chultúr*, vol. 18, 2003, p. 63-79.
93. Cité par Vincent MORLEY, « The Continuity of Disaffection in Eighteenth-Century Ireland », *Eighteenth-Century Ireland/Iris an dá chultúr*, vol. 22, 2007, p. 189-205. Voir également Vincent MORLEY, *The Popular Mind in Eighteenth-century Ireland*, Cork, Cork University Press, 2017,

p. 242-270 ; Brendan Ó BUACHALLA, « From Jacobite to Jacobin », dans Thomas Bartlett *et al.* (dir.), 1798, *A Bicentennial Perspective*, *op. cit.*, p. 75-96.

94. TWTWT, vol. II, p. 112 : « lest they might warp them against France ».

95. John Keogh to Thomas Hussey, 29 mars 1792, NA HO 100/38 f°240-243: « the people seem well inclined to give them a French Cure, and make them Elective – however if they act tolerably I will keep this back ».

96. Dáire KEOGH, « Archbishop Troy, the Catholic Church and Irish Radicalism, 1791-1793 », dans David DICKSON *et al.* (dir.), *The United Irishmen*, *op. cit.*, p. 114-134.

97. « An 4^e » [Instructions], AN AF III 186B dossier 859, p. 132.

98. Tone [John Sullivan], « Observations sur les instructions délivrées », [22-25 avril 1796], AD CPA 589 f°270-271 (f°270r-270v).

99. TWTWT, vol. I, p. 235-263.

100. Tone, « Second memorial to the French government on the present state of Ireland », 29 février 1796, AN AF IV 1671 plaq. I f°93-98.

101. Directoire exécutif à Delacroix, 8 prairial an IV [27 mai 1796], AD CPA 589 f°260-261.

102. Directoire exécutif à Hoche, 1 messidor an IV [19 juin 1796], signé Carnot, Rewbell, Barras, SHD B¹¹ 1 – Première expédition d'Irlande, 1796-1797.

103. « Instructions secrètes pour le Citoyen O'Shée », 13 prairial an IV [1^{er} juin 1796], AD CPA 589 f°267-270.

104. [Tone, traduction de Sullivan], « Peuple d'Irlande ! », SHD B¹¹ 1. Pour sa transcription : TWTWT, vol. II, p. 196-198.

105. Les doutes de Hoche sont visibles dans sa lettre au Directoire du 28 messidor an IV [16 juillet 1796], AN AF III 186B, dossier 859, p. 58, dans laquelle il s'interroge sur la volonté des Irlandais d'établir une république ou de restaurer la royauté.

106. Hoche à Clarke, Angers, 2 fructidor an IV [20 août 1796] ; Hoche à Clarke, Rennes, 12 fructidor an IV [29 août 1796], AN AF III 186B, dossier 859, p. 95 et p. 108.

107. Pierre SERNA, « Le Directoire, miroir de quelle république ? », dans *id.* (dir.), *Républiques sœurs*, *op. cit.*, p. 7-20.

108. C'est l'objet d'un autre article, conçu comme un diptyque avec celui-ci : « La République française et le projet populaire de République irlandaise : un malentendu ? Quelques pistes de recherches », dans Hervé Leuwers, Côme Simien (dir.), *Quelle république pour la nation ?*, Paris, Société des Études robespierristes (à paraître, 2022).

RÉSUMÉS

L'historiographie consacrée à l'expédition d'Irlande en 1796 s'est longtemps concentrée sur ses aspects militaires et n'a que peu analysé les conditions (géo)politiques qui l'ont rendue possible. L'ouvrage essentiel sur ce point reste celui de Marianne Elliott, *Partners in Revolution*. Pourtant, celle-ci, en se concentrant principalement sur Theobald Wolfe Tone, a singularisé son action et l'a isolée dans la chronologie du Directoire. Replacer Tone dans un contexte plus large permet de mettre en évidence le rôle-clé des intermédiaires culturels irlandais, notamment Nicolas Madgett, chef du bureau des traductions, institution centrale qui a assuré la continuité du projet révolutionnaire irlandais entre le Comité de Salut public et le Directoire, et dont l'action est perceptible dans la chaîne d'écriture formée de nombreux mémoires (dont certains sont

identifiés ici pour la première fois). La contribution de Tone apparaît alors plus nettement : il a « déchouannisé » le Directoire.

The historiography devoted to the French expedition to Ireland in 1796 has long concentrated on its military aspects, neglecting to analyse the (geo)political conditions which made it possible. The fundamental book on this later aspect remains Marianne Elliott's *Partners in Revolution*. However, in focusing on Theobald Wolfe Tone, she singularised and isolated his action within the chronology of the Directory. Replacing Tone in a larger context allows to uncover the key role of the Irish cultural mediators, notably Nicolas Madgett, chief of the *bureau des traductions*, which served as a central institution in ensuring the continuity of the Irish revolutionary project between the Committee of Public Safety and the Directory, and whose action is perceptible in the chain of writing of numerous memoirs (among which some are identified here for the first time). Tone's contribution appears more clearly: he *de-chouannised* the Directory.

INDEX

Mots-clés : Expédition d'Irlande, Irlandais Unis, Defenders, Bureau des traductions, Catholicisme irlandais, « Déchouanniser », Culture républicaine internationale atlantique, Chaîne d'écriture

Keywords : French Expedition to Ireland, United Irishmen, Defenders, Bureau des traductions, Irish Catholicism, "Déchouanniser", Atlantic international republican culture, Chain of writing

AUTEUR

MATHIEU FERRADOU

TEMOS

Le Mans Université